

[FENÊTRES] SUR COURS


SNU^{ipp} - FSU
HEBDOMADAIRE
N° 383
20 MAI 2013
ISSN1241-0497

ENTRETIEN

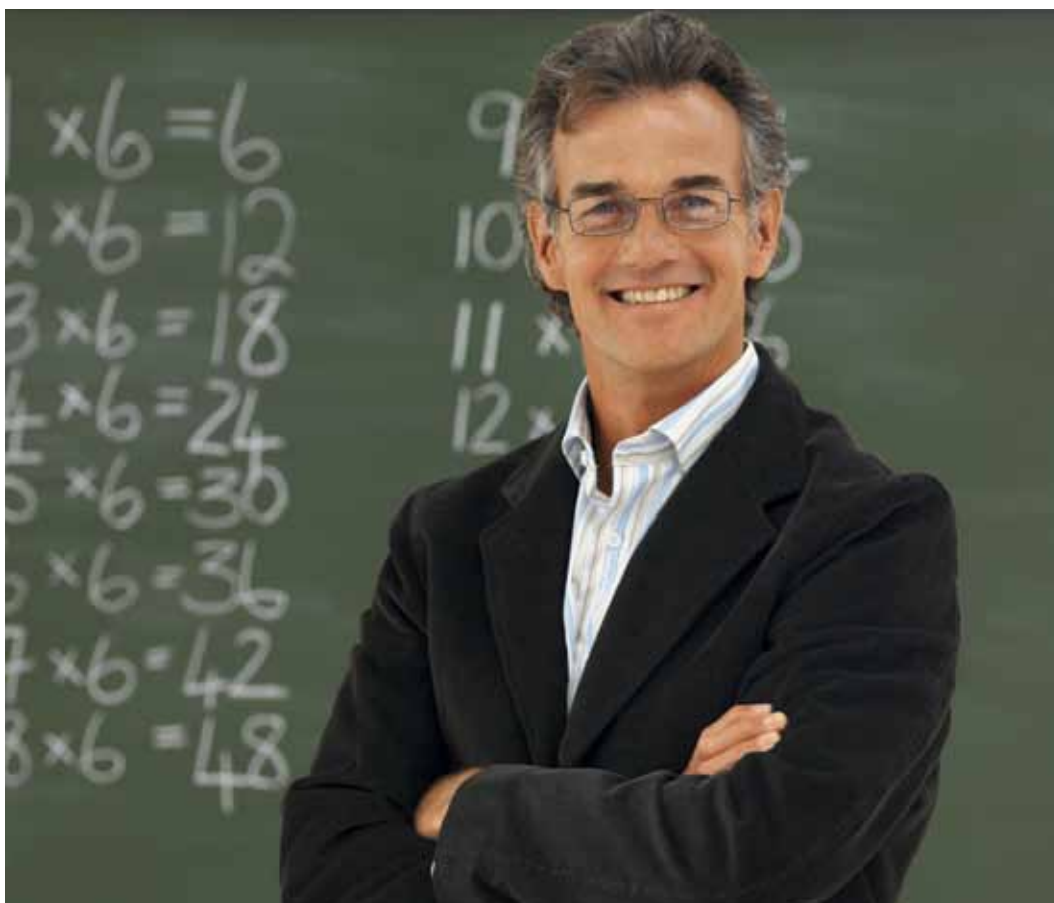
**Emmanuel
Todd**

RÉMUNÉRATION DES PE

**Les discussions
s'ouvrent**



Métier
La reprise
en main



UNE BANQUE À MON IMAGE, ÇA CHANGE MON IMAGE DES BANQUES.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque authentiquement coopérative dédiée au monde de l'enseignement, de la culture, de la recherche et des sports. Elle propose un service de bancassurance sur mesure et place depuis toujours la qualité de son offre et la relation client au coeur de ses préoccupations.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr



À LA UNE

La reprise en main



SOMMAIRE

5

L'ENFANT À L'ÉCOLE

L'ORDRE SOCIAL, DÉJÀ !

6

ACTUS

LA REVALORISATION EN DISCUSSION

10

GRAND ANGLETEMPS SCOLAIRE :
ARYTHMIE EN 2013

12

DOSSIERMÉTIER :
LA REPRISSE EN MAIN

18

MÉTIERCONCOURS SNUIPP-BNF
LE TRÉSOR AU BOUT DU VOYAGE

24

RESSOURCESLA FIN DES DEVOIRS
À LA MAISON

26

AUTOUR DE L'ÉCOLECINÉMA : QUELLE EXCEPTION
CULTURELLE ?

30

GRAND INTERVIEW

EMMANUEL TODD

L' égalité, une valeur à défendre



La bataille des valeurs n'est jamais définitivement gagnée. Les relents homophobes qui envahissent l'espace public traduisent combien nous devons continuer d'être toutes et tous attentifs et engagés à défendre un vivre ensemble porteur d'égalité. C'est pour que cette valeur progresse dans les esprits que nous avons lancé un appel pour que l'éducation contre l'homophobie soit reconnue dès l'école primaire avec des outils et de la formation pour les enseignants. C'est pour faire avancer cette même égalité, que le SNUipp-FSU va s'engager dans les discussions à venir sur la rémunération et la carrière des PE. Les campagnes du SNUipp-FSU ont marqué un premier point. Maintenant, nous serons exigeants pour que des mesures concrètes répondent enfin au déclassé salarial des enseignants du primaire. Oui, résolument. L'égalité est une valeur forte de notre syndicalisme, convaincu qu'il faut s'appuyer sur l'expertise professionnelle des enseignants pour faire bouger l'école. Nul doute qu'elle sera aussi au cœur des débats de notre congrès national qui s'ouvrira le 11 juin prochain à Saint Malo. Une belle occasion pour dynamiser tous ensemble nos propositions et nos actions pour une transformation de l'école au service de la réussite des élèves.



© MIRA/INRA

Sébastien Sihr

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Marianne Baby, Alexis Bisserkine
Ginette Bret, Lydie Buguet, Judith Fouillard,
Claude Gautheron, Pierre Magnetto, Vincent
Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli,
Emmanuelle Roncin, Sébastien Sihr.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00

Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Parler l'ordre social

Une recherche menée par deux sociologues analyse la manière dont les enfants expérimentent et s'approprient les rapports sociaux quand ils parlent des métiers.

Pour Driss « Bah, les ouvriers, c'est eux qui fait tout, hein ! Le patron il est juste comme ça (il s'allonge sur sa chaise, met les pieds sur la table), les pieds sur la table, il regarde la télé, dans son bureau... ». Ce à quoi Camille répond : « Mais il a une grande responsabilité, le patron de l'usine. » Ces deux commentaires sont un extrait de la retranscription d'un échange mené dans une classe de CM1 dans le cadre d'une recherche sur le sens social des enfants. Les enfants perçoivent-ils le monde qui les entoure comme un monde de différences sociales et de relations socialement ordonnées ? Tous les enfants sont-ils marqués par un « ordre social » où qu'ils grandissent ? C'est à ces questions que Wilfried Lignier et Julie Pagis, deux sociologues qui travaillent sur l'enfance et la socialisation, se sont intéressés. Pour y répondre, ils ont demandé à des élèves de classes de primaire de classer, hiérarchiser divers métiers et de discuter du classement. Au-delà du classe-

ment individuel, les deux sociologues ont analysé la manière dont, pris dans un collectif, les enfants parlaient de l'ordre social.

Se classer avec, contre

Le père de Driss est livreur dans un supermarché et sa mère femme de ménage. Le père de Camille est cadre dans le public et sa mère assistante sociale. Pour les chercheurs, cette dimension de l'origine sociale est prégnante mais pas suffisante. Ils ont ainsi observé que les enfants tendent à classer les métiers à la fois avec les camarades de la classe les plus proches socialement et contre les enfants dont ils sont socialement éloignés « Vous vous imitez bien hein ! » peut-on lire au détour d'un échange vif, où les uns et les autres luttent pour imposer la légitimité de leur classement. En haut de celui de Max, on trouve le métier d'ouvrier et papa écrit à côté. Au final, classer signifie, même pour les enfants, se classer, se situer socialement.

LYDIE BUGUET source: *Politix*, 2012/3-N°99

Les enfants tendent à classer les métiers avec les camarades de la classe les plus proches socialement.



BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

LA FRANCE MAL PLACÉE

Selon le rapport de l'UNICEF d'avril, en matière de bien-être des enfants, la France se classe en moyenne au 13^e rang parmi 29 pays riches. Cinq dimensions ont été prises en compte : bien-être matériel, santé et sécurité, éducation, comportements à risques, logement et environnement. Concernant la réussite scolaire à l'âge de 15 ans, la France obtient les résultats les plus critiques (15^e place). De plus, elle fait partie des pays qui comptent le plus d'adolescents de 15 à 19 ans qui ne sont ni à l'école, ni en formation, ni sur le marché du travail (19^e place).

DROITS DE L'HOMME

DE L'ÉTHIQUE SUR L'ÉTIQUETTE

Pour sensibiliser les 13-18 ans aux conditions de fabrication de leur jean's ou de leur smartphone, le collectif Éthique sur l'étiquette propose « *Fashions mais pas cons !* », un outil composé d'affiches, posters, web-quizz pour comprendre les enjeux liés aux droits de l'homme au travail, et à leur rôle en tant que citoyens et acheteurs.

🔗 www.ethique-sur-etiquette.org

SANTÉ

MON P'TIT FRÈRE À L'HÔPITAL

L'association Sparadrap et l'association Clepsydre éditent un livre pour accompagner la première rencontre des frères et sœurs avec un bébé hospitalisé à la naissance. Pour les aider à exprimer leurs émotions autour de cette naissance et à se préparer à la visite à l'hôpital.

🔗 www.sparadrap.org/Catalogue/Tout-le-catalogue/Le-petit-frere-de-Lili-Ref.L12

DANEMARK

HAUSSE DU TEMPS DE TRAVAIL IMPOSÉE

Après quatre semaines de blocage entre les municipalités et les enseignants, le gouvernement danois est intervenu et a promulgué une loi spéciale. Il impose ainsi trois heures d'enseignement de plus par semaine aux professeurs et abolit progressivement le droit de moins travailler après l'âge de 60 ans mais prévoit aussi 5,2 millions \$ US en hausses salariales. Les élèves ont repris le chemin de l'école dès la promulgation de la loi.

ÉTATS-UNIS

ABANDON DE LA CURSIVE

Aux États-Unis, les ordinateurs ont envahi les salles de classe et dans 45 états américains la maîtrise de l'écriture cursive ne sera plus exigée à la fin de l'école élémentaire

contrairement à la maîtrise du clavier. En revanche plusieurs États dont la Californie, la Géorgie et le Massachusetts ont ajouté l'écriture cursive à leurs programmes. La plupart des autres, comme l'Indiana, l'Illinois et Hawaï ont laissé le choix aux districts scolaires.

ANGLETERRE

TEMPS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

Le NUT, principal syndicat d'enseignants britannique demande une semaine de travail de 35 heures dont 20 heures devant élèves pour les professeurs des écoles primaires. D'après le site du gouvernement britannique les professeurs des écoles titulaires travaillent en moyenne 37 heures par semaine alors que selon les études menées par le syndicat NUT, ils travaillent en réalité 50,2 heures (49,9 heures dans le secondaire).

EUROPE

DE LA GYM ET DES JEUX

Depuis 2009, l'Union Européenne a vocation à contribuer à la promotion des questions européennes en matière de sport. Elle s'est donc penchée dans un rapport récent* sur la situation de l'éducation physique et sportive dans 30 pays d'Europe. Sans surprise, le rapport relève dans tous ces pays le caractère obligatoire de l'éducation physique à l'école ainsi que le principal objectif qui lui est assigné : favoriser le développement physique, personnel et social des enfants. Mais



certain systèmes éducatifs (Finlande, Irlande, Chypre) vont plus loin en incluant la dimension de l'éducation à la santé ou en développant une démarche transversale (Allemagne, Portugal, Royaume Uni, pays nordiques) qui fait le lien avec d'autres matières comme les sciences sociales et naturelles. Partout, l'éducation physique est une discipline à part entière qui fait l'objet d'une évaluation. Elle est confiée à des enseignants souvent généralistes au primaire qui deviennent spécialistes

au niveau secondaire. Athlétisme, danse, jeux et gymnastique sont les activités les plus pratiquées au détriment des sports d'extérieur et d'aventure. Dans cette distribution des prix européens, la France s'en tire plutôt bien avec un des volumes horaires les plus importants consacré à l'éducation physique (108 heures) même si d'autres pays choisissent de proposer des activités physiques avant l'école (« *course du matin* » au Danemark) ou pendant les pauses et les récréations. PHILIPPE MIQUEL

*<http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents>

Bruno Cautrès, chercheur CNRS au CEVIPOF (Sciences Po)

3 QUESTIONS A



« *Pessimisme : le paradoxe français* »

Dans l'enquête sur les européens et la sortie de crise les français*

apparaissent plus pessimistes que leurs voisins (97% de sentiments négatifs). Pourquoi selon vous ?

Les niveaux d'inquiétudes sociales et économiques sont également élevés dans les autres pays (92%). Mais certains indicateurs montrent en effet des pointes d'inquiétudes très fortes en France : 72% des Français contre 51% des européens pensent que leurs enfants vivront moins bien qu'eux. Ces données ne datent pas de la crise économique actuelle, on les constate depuis les années 90, comme si les Français percevaient que dans un monde globalisé qui change, ils avaient à perdre notamment sur le plan social. Ces phénomènes sont

sans doute plus ressentis en France, où la question de l'égalité des conditions est historiquement une donnée importante.

Il semble y avoir repli sur soi autant que rejet du politique et des institutions...

Le rapport des Français et des Européens à la politique est pluriel : nous sommes à la fois relativement politisés et intéressés par la politique, très attachés au régime démocratique et très critiques sur les acteurs de la politique (politiciens, partis politiques, syndicats), voire même sur les institutions (le gouvernement, le parlement, le président de la république, l'Europe). Mais l'État reste perçu comme celui qui peut mettre de la justice et de l'égalité dans les réformes.

N'est-ce pas paradoxal ?

Le paradoxe français consiste à ce que nous sommes à la fois pessimistes sur l'économie et les réformes rendues nécessaires par le monde qui change, défiants vis-à-vis de la politique mais heureux au plan individuel. La sphère privée est marquée par « *l'individualisation* » : des relations plus horizontales que verticales au sein de la famille et dans toutes les sphères de la vie sociale. Le processus d'autonomie de l'individu moderne face aux institutions, aux organisations et à toute forme d'encadrement social est une donnée essentielle pour comprendre la transformation du rapport de nos concitoyens à la sphère publique et privée.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BISSERKINE

*Enquête IPSOS/CGI avril 2013

Revalorisation Les discussions commencent

Le ministère a présenté au SNUipp et à la FSU le projet de discussions sur les carrières. Le SNUipp revendique une revalorisation concrète pour les PE.

Le SNUipp et la FSU ont été reçus au ministère fin avril dans le cadre de la revalorisation des rémunérations et des carrières. Le cadre de négociation des mesures catégorielles pour les personnels de l'éducation nationale leur a été présenté. Depuis des mois, le SNUipp-FSU mène une campagne d'actions (pétition, 4 pages, manifestation...) pour que des mesures visant à résoudre le déclassement salarial des enseignants des écoles voient le jour. Le dossier est enfin sur la table. Le texte privilégie trois axes de discussions que sont une amélioration des rémunérations des plus bas salaires (catégorie C), le rapprochement des rémunérations et des perspectives de carrière des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés et la valorisation des parcours professionnels. Les mesures concernant les enseignants du 1^{er} degré comportent l'éventuelle

création d'une indemnité visant à reconnaître des missions qu'ils accomplissent au titre du suivi et de l'évaluation des élèves et la convergence des taux de promotion à la hors-classe entre les différents corps enseignants. Selon le ministère, les discussions sur ce point pourraient démarrer dès le mois de mai. Le SNUipp, avec la FSU, a pris acte des sujets proposés. Concernant la création d'une indemnité, le syndicat considère qu'elle devrait être équivalente à celle perçue

dans le 2^d degré (1200 € annuel). Concernant la hors classe, chaque année, seulement 2% des PE (du 7^e au 11^e échelon) accèdent à la hors classe. Ainsi, seuls 23% des PE partent en retraite à la hors classe



Le SNUipp-FSU a réalisé une affichette présentant ce qu'il défendra lors des négociations.

★ COLLOQUE SNUIPP : ÉDUCER CONTRE L'HOMOPHOBIE



«Éduquer contre l'homophobie dès l'école primaire» c'est nécessaire, c'est utile et c'est possible. Et c'était l'objet d'un colloque qu'a organisé le SNUipp le 16 mai. Le

psychanalyste Serge Héféz, Nicole Mosconi, professeur en sciences de l'éducation et Réjane Sénac, chercheuse au CNRS ont porté leur regard d'experts sur un projet conçu et expérimenté par des enseignants engagés professionnellement dans la lutte contre l'homophobie. Ces enseignants ont témoigné des activités pédagogiques qu'ils conduisent auprès de leurs élèves. Lors de ce colloque, le SNUipp-FSU a dévoilé le contenu d'une mallette de ressources numériques destinée aux enseignants et qui est mis en ligne sur snuipp.fr. Pour autant, il rappelle que cette éducation est de la responsabilité de l'institution et doit se décliner dans des programmes et dans la formation des enseignants. Le prochain numéro de Fenêtres-sur-cours consacra son dossier à cette question.

contre 70% des certifiés. Le SNUipp revendique l'accès de tous les enseignants à l'indice terminal de la hors classe au rythme d'avancement le plus rapide. Le SNUipp-FSU prendra place à la table des négociations pour défendre l'intérêt des personnels. Il s'attachera à obtenir des mesures rapides, concrètes et durables pour le salaire et la carrière des PE. Il rappelle son exigence de la fin immédiate du gel du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat. LYDIE BUGUET

SYNDICALISME

LE SNUipp TIENT CONGRÈS

Le SNUipp-FSU tiendra son congrès national à Saint-Malo du 10 au 14 juin. Tous les trois ans, les mandats du syndicat sont ainsi remis sur le métier afin de faire avancer ses revendications autour de trois questionnements : « *Quels leviers pour transformer l'école et le métier ?* », « *Quels nouveaux droits et nouveaux acquis pour les enseignants et les autres personnels de l'école ?* » et « *Quel syndicalisme pour conquérir de nouveaux droits dans l'école et dans la société ?* ».



ÉDUCATION PRIORITAIRE

AU CALENDRIER

Le ministère a prévu 5 réunions avec les organisations syndicales avant les vacances estivales sur le thème de l'éducation prioritaire. La réunion du 19 avril avait pour sujet la cartographie à venir et les critères à retenir. Les pratiques pédagogiques seront à l'ordre du jour du 16 mai, les conditions de travail des enseignants, le 4 juin et les organisations fonctionnelles le 2 juin.



BO

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2013

La circulaire de rentrée 2013 est parue au BO du 11 avril. Parmi les principales mesures déclinées : la formation initiale et la création des ESPE, les 9h de formation continue, la maternelle réunie en un cycle unique, le conseil supérieur des programmes, l'inclusion ou encore l'évolution des Rased. Pourtant, si la circulaire affiche la priorité de « rénover en profondeur l'enseignement du 1^{er} degré » elle entre peu dans le détail des mises en œuvre et fait l'effet d'un texte de transition.

➤ Rubrique *l'école / le système éducatif*

LE BREF

1500

LABEL



C'est le nombre d'écoles françaises détentrices du label international « Éco-Écoles » qui promeut le développement durable dans leur enseignement. On peut s'inscrire gratuitement au programme Éco-Ecole jusqu'au 31 mai sur www.eco-ecole.org, rubrique « inscriptions », pour un démarrage des projets en septembre.

RASED

CONCERTATION À L'AUTOMNE

Reçu au ministère le 2 mai dernier, le collectif national RASED a rappelé ses inquiétudes quant aux conditions de la rentrée et sur le rôle et l'évolution des missions des personnels spécialisés. Un 1^{er} groupe de travail, suivi de concertations à l'automne, présentera ses propositions en juin pour qu'une nouvelle circulaire entre en vigueur à la rentrée 2014. Le collectif a demandé que de nouvelles consignes soient adressées aux DASEN pour que ne soient pas confondus postes de RASED et postes de maîtres supplémentaires.

🔗 Rubrique [L'école / le système éducatif](#)



EN BREF

PERMUTATIONS

EXAMEN DES CAS DIFFICILES

Le SNUipp a obtenu du ministère la tenue d'un groupe de travail pour trouver des solutions aux situations difficiles des personnels n'ayant pas obtenu satisfaction à leur demande de permutation. Il se réunira le 23 mai avec comme priorité l'examen des situations des enseignants handicapés et de ceux séparés de leur conjoint dans des départements non limitrophes et ayant des enfants à charge. Un premier pas pour compenser, par les ineat-exeat, la chute spectaculaire des possibilités de mutation. Mais il reste un travail de fond à poursuivre pour faciliter la mobilité des enseignants.

EVS

DES ACTIONS POUR LES GARDER

Ce sont 12 000 contrats d'EVS qui vont arriver à échéance d'ici le mois de juin sans perspectives pour les personnels, ni pour les écoles qui en bénéficient pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap ou l'aide à la

direction d'école. Le SNUipp est intervenu auprès du ministère pour que des solutions soient rapidement trouvées. Il invite les écoles concernées à écrire à leur DASEN pour demander le renouvellement des contrats. Un exemple de lettre est téléchargeable sur le site « snuipp.fr » rubrique syndicat/les campagnes.

ORIENTATION ET HANDICAP

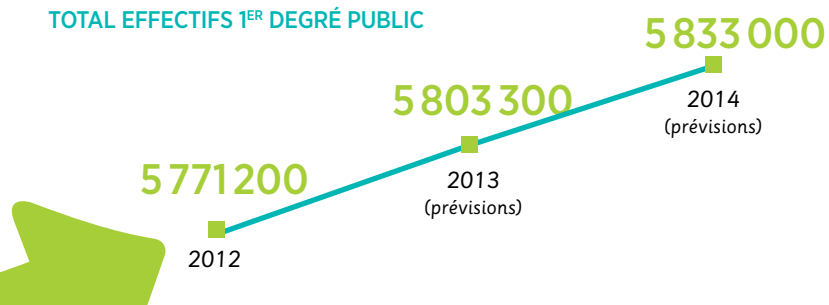
RETRAIT D'UN AMENDEMENT CONTROVERSÉ

Un amendement à la loi d'orientation autorisait la communauté éducative à demander une modification de l'orientation des élèves en situation de handicap, sans l'accord des parents comme le prévoit la loi de 2005 mais avec leur simple avis. Face à la colère des associations représentatives des parents, Vincent Peillon a annoncé que l'article serait retiré de la loi lors de son examen au Sénat. Un motif de satisfaction pour les associations qui avaient déjà obtenu que le concept d'une école inclusive soit inscrit dans le corps de la loi.

PRIMAIRE : EFFECTIFS EN HAUSSE

➤ Les écoles accueilleront 34 200 élèves supplémentaires en 2013 puis 32 000 en 2014. Selon le ministère, la hausse démographique et la scolarisation des moins de 3 ans expliquent cette situation. Ainsi, les 2 ans représentent à eux seuls 4,8% de la hausse des effectifs de maternelle en 2013. Effet de la démographie, 31 900 nouveaux élèves arriveront en élémentaire en 2014.

TOTAL EFFECTIFS 1^{ER} DEGRÉ PUBLIC



Source : MEN/DEPP avril 2013

Une rentrée difficile malgré les postes

Après les années de fermeture de postes, voici venues les ouvertures. Mais compte tenu de la hausse démographique et malgré la création de 3021 postes, la rentrée 2013 s'annonce difficile.

3021 postes pour les écoles. La rentrée 2013 se fera avec des moyens supplémentaires, mais elle s'annonce difficile au vu de la forte hausse démographique. Pour accueillir les 34 000 élèves supplémentaires attendus à cette rentrée, les ouvertures de classes restent insuffisantes. Pour l'heure, selon le bilan du SNUipp et sur fond de classes déjà surchargées, seuls 117 de ces postes seront utilisés pour créer des classes. Restent quelques 1192 postes que les Dasen, prudents, ont fait le choix de garder en réserve en prévision des « ajustements » de rentrée avec le risque que ces ouvertures tardives compliquent la préparation de la rentrée dans bien des écoles.

Outre la hausse démographique et les effectifs déjà chargés, le ministère doit prendre en compte le déficit de remplaçants et la demande forte pour les RASED. Pour les premiers, alors qu'il avait annoncé la création de 750 postes, il n'y en aura que 400. Les seconds font une fois de plus figure de grands oubliés de la carte scolaire avec seulement 72 ouvertures.

Dans ce contexte, un peu moins d'un tiers des postes ont été attribués aux deux priorités nationales : le dispositif « plus de maîtres que de classes » et la scolarisation des moins de trois

ans. Cependant, ces créations se révèlent très inégales sur le territoire. Ainsi, au moins 14 départements ne verront aucune implantation de poste pour le « plus de maîtres que de classes » tandis que 26 autres concentrent les 2/3 des 759 créations. Une priorité qui devrait monter en puissance puisque 7000 postes sont budgétés sur 5 ans. Quant aux 239,5 postes dédiés à la scolarisation des moins de 3 ans, la moitié des départements n'entre pas dans le dispositif alors que 19 départements concentrent plus de 2/3 de ces créations.

Enfin, 238,5 créations sont utilisées pour d'autres postes (ASH, CPC, formateurs...). CLAUDE GAUTHERON

Le détail par département : www.snuipp.fr/Carte-scolaire-ou-vont-les-postes



3 021 postes créés à la rentrée, mais les besoins restent importants.

ÉVALUATIONS CE1-CM2

LES ENSEIGNANTS DÉCIDENT

« Pour cette année 2013, les évaluations de fin de CE1 et de fin de CM2 sont des outils pédagogiques utilisés librement par les maîtres, destinés à aider les écoles dans leurs choix pédagogiques pour mieux faire réussir les élèves. » La circulaire de rentrée réaffirme clairement que les évaluations nationales en CE1 et CM2 sont facultatives et laissées à la libre initiative des enseignants des écoles. Une précision salutaire car il semble qu'au moment de la remise des livrets dans les écoles, certains IEN ou DASEN veulent toujours imposer la passation de ces évaluations. Pour le SNUipp, une fois les livrets mis à leur disposition, « les enseignants ont la main ». Les écoles peuvent, si elles le souhaitent, décider d'une exploitation locale des résultats des évaluations mais dans tous les cas il n'y aura plus de versement de l'indemnité de 400 euros. La circulaire de rentrée précise en effet que « ces évaluations seront utilisées uniquement dans les écoles et ne donneront pas lieu à une remonte des résultats ». ALEXIS BISSERKINE

EN RÉGIONS

LOIR-ET-CHER

LA DASEN « RETIRÉE D'EMPLOI »

Par décret ministériel, il a été mis fin aux fonctions de la DASEN du Loir-et-Cher « dans l'intérêt du service ». Fait rarissime. Alors que le ministère incite ses cadres à instaurer un dialogue social réel et efficace dans les départements, il aura fallu des mois et de nombreuses audiences au rectorat, auprès du Préfet, des alertes du Recteur auprès du ministre, des courriers syndicaux au ministère, une grève et des mises en retrait des personnels. Le département aspire maintenant à repartir sur de nouvelles bases de confiance et de sérénité.

ISÈRE

VICTOIRE SUR BASE-ÉLÈVES

Le tribunal administratif de Grenoble vient d'annuler les sanctions (retraits de salaire et retraits d'emploi de direction) prises à l'encontre des directeurs de l'Isère suite à leur refus d'inscrire leurs élèves dans Base-élèves. Les données concernant les élèves doivent redevenir confidentielles et rester la propriété des enfants et de leurs familles, dans l'esprit des recommandations du Comité des Droits de l'enfant de l'ONU au gouvernement français, de 2010. Ce jugement encourage à poursuivre la lutte contre le fichage scolaire.

SEINE ST DENIS

DES PROPOSITIONS À FAIRE VALOIR

Lors d'une audience au ministère, les responsables du SNUipp 93 ont demandé des mesures d'urgence pour faciliter le travail des PES et des contractuels dès cette année. Cela devrait être réalisé. En revanche, aucun engagement n'a été pris pour la rentrée 2013 notamment sur la création de postes au delà des 150 attribués. Pour le syndicat, il faut prévoir également « un plan d'investissement » à long terme en mettant en œuvre des pré-recrutements et des solutions pour le logement des enseignants.

Arythmie en

18,6% des communes, 22,5% des écoles, 22,3% des élèves, les chiffres du passage à 4,5 jours en 2013 rendus publics par le SNUipp-FSU traduisent l'ampleur des difficultés de cette réforme à l'épreuve de sa mise en œuvre. Avant que les DASEN n'avalisent les projets, les communes sont rentrées dans une phase d'élaboration de la nouvelle semaine selon des modalités très diverses: certaines consultent enseignants et parents, d'autres non, certaines appliquent le décret, d'autres s'en éloignent. Tour d'horizon de quelques situations représentatives.

À Joué-lès-Tours, on demande un arbitre

Certaines communes, à l'économie, optent pour un « saupoudrage » en réduisant le temps scolaire par petites touches. Ainsi à Joué-lès-Tours (40 000 habitants) les 15 écoles publiques se sont vu présenter de nouveaux horaires prévoyant de simples décalages d'1/4 d'heure de la pause méridienne et des heures d'entrée et de sortie de classe. Ce choix à l'économie qui ne prévoit pas de temps d'activités périscolaires (TAP) a été très largement rejeté dans les écoles. Parents et enseignants dénoncent un « projet municipal élaboré sans aucune consultation ni concertation des professionnels et des parents » et proposent un aménagement différent : 8h30-11h30 (dont le mercredi) et 13h30-15h45. Une organisation qui permet d'envisager des TAP de 45 minutes en leur donnant un réel contenu éducatif et qu'ils soumettront au maire lors d'une audience. En cas de nouveau blocage, les conseils d'écoles voteront contre le projet de



la municipalité et demanderont au DASEN de se positionner.

Le Maire de Servon a dit : « on veut faire, mais pas sans vous... »

D'autres communes, respectant mieux l'esprit du décret, raccourcissent les 4 journées de 45 minutes. Comme à Servon-sur-Vilaine, 3600 habitants, où les dix enseignants de l'école primaire étaient pourtant réticents à transformer la semaine scolaire dans la précipitation. Le climat de confiance et de dialogue établi avec la mairie a sans doute joué un grand rôle. Celle-ci avait déjà prévu de passer en 2013 à un double service de restauration le midi. Un tout nouvel équipement dédié à l'accueil périscolaire a permis d'évacuer le problème épineux d'occupation des locaux. Guillaume, le

directeur, souligne l'importance des réunions de concertation qui se sont tenues régulièrement dès le mois de janvier : « l'équipe ne souhaitait pas modifier la pause méridienne et le maire a accepté d'organiser les TAP en fin d'après-midi ». Le projet retenu : une matinée plus longue de 8h 45 à 12h15 avec une après-midi raccourcie de 13h45 à 15h 30 et 3 heures le mercredi matin. Des ateliers, gratuits au moins la première année, sont organisés tous les jours de 15h 30 à 16h 30. L'équipe a choisi de placer l'APC tous les lundis en parallèle de l'activité péri-scolaire. Pour Guillaume, « ce scénario a été validé en Conseil d'école même si certains collègues ont un peu de mal avec le mercredi matin. On a la chance de pouvoir mettre en place un projet dont on est les décideurs, autant essayer en 2013... »

2013



COMITÉ DE SUIVI SUR LES RYTHMES : OBTENIR DES AMÉLIORATIONS

Le comité de suivi de la réforme des rythmes a été installé le 23 avril dernier. Composé notamment de syndicats, de représentants des communes ou de parents d'élèves, il est chargé d'examiner les apports et les limites des principales organisations mises en place. Le SNUipp-FSU y participera mais ne fera pas tapisserie. Sa participation au débat est guidée par l'exigence de qualité pour les nouveaux rythmes des enfants et pour les conditions de travail des enseignants. Cette ligne de conduite sera tenue par le SNUipp dans ce comité, en faisant remonter les dysfonctionnements et en portant la nécessité de réécriture du décret afin de valoriser notamment la consultation et l'avis des conseils d'école. Dès le mois de juin, le comité présentera un point d'étape. Emaillé de bilans ponctuels, un rapport final sera publié en juin 2015.

solution qui ne modifie pas l'organisation des transports scolaires et permet à la commune d'organiser des activités sportives, musicales, linguistiques plus structurées en utilisant le milieu associatif local. Laurence, la directrice attend avec impatience l'autorisation du DASEN pour cette organisation hors décret: « Ça n'a pas été facile de se mettre d'accord et il serait dommage de revenir en arrière ». Le maire lui, espère bénéficier quand même de la subvention allouée pour les communes qui passent en 2013.

Les enseignants en première ligne

D'autres communes encore font le choix d'allonger la pause méridienne de 45 minutes ce qui ne modifie pas les horaires de sortie. Une organisation dictée par les contraintes budgétaires qui suscite souvent la critique légitime des enseignants comme à La Bresse (88), Nanteuil-Le-Haudouin (60), Bischwiller (67), Besançon (25), Évry (91) ou encore dans les maternelles d'Arras (62). Ces exemples montrent que l'assentiment de tous les acteurs est une condition nécessaire à la construction d'un projet de qualité dans lequel les enseignants sont en première ligne. Les problèmes rencontrés, les difficultés et les réussites devront être analysés avant que l'ensemble des communes n'applique la réforme en 2014.

PHILIPPE MIQUEL ET VINCENT MARTINEZ

Hors décret à Parentis

Certaines communes préfèrent sortir du cadre trop contraint du décret en regroupant les activités périscolaires sur deux séances de 1h 30 ou en diminuant les horaires de l'après-midi au profit d'une matinée de 4 heures de classe. À Parentis-en-Born dans les Landes, la mairie était partie sur un projet d'allongement de la pause méridienne. Mais pour les 15 enseignants de l'école élémentaire, pas question de récupérer les enfants après trois heures de pause dans cette petite ville côtière où il est souvent difficile de mettre les enfants au travail l'après-midi. Une nouvelle organisation qui fait consensus a été proposée: Horaires de prise en charge inchangés (9h-12h, 14h-17h) mais le mardi et le vendredi, l'école s'arrête à 15h30 pour deux plages de TAP de 1h 30. Une



CONCERTATION

CONSULTER LES CONSEILS D'ÉCOLE

C'est l'heure des choix. Pour le SNUipp, toute nouvelle organisation de la journée (horaires de l'école, durée de la pause méridienne, utilisation des locaux, ...) ne peut pas être le fruit d'une décision unilatérale des communes validées par le DASEN. Les conseils d'école doivent être consultés, leur avis et leurs propositions entendues. Quand un désaccord survient, une concertation doit permettre de trouver un point d'équilibre entre l'avis des conseils d'école et la commune. De plus, l'organisation des 108 heures (concertation, APC...) est de la responsabilité pédagogique des équipes enseignantes. Le SNUipp-FSU est ferme sur le sujet: ce sont les équipes des écoles qui décident, et non les communes qui imposent. www.ville-cergy.fr

TERRITOIRES

PÉRISCO EN INTERCO

Personnel qualifié, locaux, équipements et matériel pour les activités... L'accueil péri-scolaire nécessite un investissement parfois impossible pour les petites communes. Les coûts sont plus faciles à assumer au sein des intercommunalités qui sont nombreuses dans la période à se doter de la compétence péri-scolaire. Si elle permet de mutualiser les équipements et d'assurer un accueil péri-scolaire cohérent sur un territoire, la gestion intercommunale se télescope parfois avec la compétence scolaire qui elle reste le plus souvent communale. La réforme crée aussi des complications parfois inextricables.

RÉFORME

OÙ EN EST-ON ?

Le SNUipp-FSU suit pas à pas la réforme des rythmes. Les premiers scénarii proposés, les propositions et interventions du syndicat, les mobilisations, les modifications des 108h, du temps partiel, de la direction... Une année de débats et de controverses sur ce dossier dans lequel le SNUipp porte pour les élèves des attentes ambitieuses mais aussi des exigences d'améliorations concrètes des conditions de vie professionnelles et personnelles des enseignants des écoles.

[Rubrique L'école / le système éducatif](#)



MÉTIER

LA REPRISE EN MAIN

Après des années de déni de leur professionnalité, les enseignants peuvent-ils reprendre la main sur leur métier ? Enseigner en primaire, une activité professionnelle à retravailler en permanence.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSEKINE
GINETTE BRET
PIERRE MAGNETTO
VINCENT MARTINEZ.

Après les années « prescription », celles de la reprise en main du travail par les enseignants seraient-elles venues ? Quand l'institution appelle à de nouvelles pratiques pédagogiques, ne pousse-t-elle pas nécessairement les équipes à mobiliser leur expertise ? Il faudra bien en effet que ces dernières retrouvent du pouvoir d'agir pour mettre en œuvre l'activité pédagogique complémentaire, le plus de maîtres que de classes, l'accueil des moins de trois ans, la liaison école-collège. Alors que se profilent ces nouveaux dispositifs, il est temps que l'institution en assure un suivi, qu'elle se préoccupe davantage de la promotion de la recherche et aussi, qu'elle assure du temps aux équipes pour qu'elles puissent réinterroger quand c'est nécessaire leurs gestes professionnels.

« C'EST QUAND LE MÉTIER EST EN MOUVEMENT QU'IL MONTRE LES RESSOURCES DONT IL DISPOSE POUR S'ATTAQUER À DE NOUVEAUX DÉFIS »

Reprendre la main sur le métier ne va pas de soi. Les injonctions à répétition, parfois contradictoires, reçues d'en haut, ont pu générer une incompréhension, un sentiment d'impuissance et de rési-

gnation chez les enseignants... Nombreux sont ceux qui se disent écartelés entre ce qu'on leur demande de faire, ce qu'ils souhaitent faire et... ce qu'ils arrivent à faire.

Une professionnalité soumise à l'épreuve du temps

La « professionnalité », déniée ces dernières années, résulte de la combinaison d'éléments complexes. Pour la sociologue Françoise Lantheaume, il s'agit « d'un ensemble de savoirs, de gestes et de valeurs du métier liés à l'histoire de ce métier, réexaminés dans l'activité, mais qui est aussi le fruit d'interactions avec un environnement plus large et avec d'autres professionnels ». Cette professionnalité est soumise à l'épreuve du temps et des changements affectant les conditions d'exercice du métier.

C'est normalement au niveau de la formation initiale que le futur maître entame un processus de professionnalisation. Les IUFM apportaient un début de réponse à cette problématique tandis que la mastérisation telle qu'imaginée sous Chatel a supprimé les temps de formation théorique. Les futures Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation seront-elles à la hauteur des enjeux ? En tout cas l'entrée dans le métier des nouveaux arrivants est un des nombreux leviers qui permettraient de refonder l'école. La formation continue doit elle aussi être repensée. Il ne suffit plus d'organiser des animations pédagogiques obéissant aux seules demandes de la hiérarchie, il faut désormais les ancrer dans la réalité du travail quotidien des équipes.

Conseiller pédagogique en Haute-Savoie, Eric Sonzogni expérimente un dispositif qui pourrait préfigurer la nouvelle organisation des animations



pédagogiques. Le système «hybride» conjugue une séance de trois heures en présence du formateur avec trois heures de travail à distance sur la plateforme néopass@action. L'idée est moins d'utiliser l'outil numérique que «de permettre un meilleur engagement de la part des enseignants et un meilleur ciblage des besoins de la part des formateurs» en permettant aux équipes de travailler sur leur «problématique d'école» (lire p14) explicite-t-il.

Pour développer les gestes professionnels, l'enseignant dispose aujourd'hui de ressources issues de la recherche. Le travail sur l'ergonomie du maître de conférence en psychologie Frédéric Saujat par exemple, analyse la façon dont les maîtres s'y prennent pour réaliser leurs tâches. La recherche sur ce que le psychologue du travail au CNAM Yves Clot appelle la «clinique de l'activité» permet de mettre à distance la notion de bonne ou mauvaise pratique «pour aller vers le débat contradictoire, la dispute professionnelle» (lire p14).

Reprendre la main par des pratiques collectives

Le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), est associé avec le SNUipp sur une recherche au long cours, «le chantier travail» qui a déjà conduit à l'organisation de plusieurs colloques (lire p13). Dans l'Yonne, on étudie les manières de travailler entre pairs à la résolution de problèmes qui, se posant de la même manière individuellement pour chacun, en devient un problème profes-

sionnel pour tous. Le «conseil des maîtres» apparaît comme le lieu institutionnel le plus approprié pour parler boulot (lire p16), mais il y a aussi tous les temps informels, les entre-deux portes. Gwénaél Lefeuvre, maître de conférence à Toulouse, a étudié ces moments. Il a pu observer des différences dans l'objet des échanges et la configuration des relations. Pour lui il y a toutefois un contexte qui favorise le bon usage de ces temps souvent hors service: la stabilité de l'équipe et l'histoire et la culture de l'école. Autre expérience, celle menée sous la conduite de l'IEN et du CPD dans quatre écoles de la Drôme. Les enseignants sont filmés dans la classe, puis les séances sont visionnées, analysées, tout ça pour «chercher des dispositifs pédagogiques adaptés qui puissent s'inclure dans la classe quotidienne» (lire p15).

On l'aura compris la reprise en main du métier passe par des pratiques collectives. Des méthodes innovantes inspirées par d'autres secteurs d'activité ont été transposées à l'éducation, comme «l'instruction au sosie» ou «l'auto-confrontation» qui permettent de mettre en lumière toutes les compo-



LE CHANTIER TRAVAIL DU SNUIPP

Le travail enseignant, les conditions de travail, le «travail empêché» sont des questions sensibles au SNUipp. Les conventions passées avec le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) et l'équipe d'ERGAPÉ (Ergonomie de l'Activité des Professionnels de l'Education) de l'université d'Aix-Marseille, avec l'engagement de chercheurs (Yves Clot, Youri Meignan, Frédéric Saujat, Frédéric Grimaud), ont pour objectif d'analyser le poids de l'organisation du travail sur l'exercice du métier et d'élaborer des ressources pour le reprendre en main. Dans l'Yonne et les Bouches du Rhône, deux chantiers ont lancé de premières réflexions en prenant des objets de travail complémentaires: comment rester enseignant dans l'école hors les temps de classe pour le 89 et comment qualifier et quantifier le travail «invisible» hors l'école pour le 13. Regarder ce que permet et ce que produit un travail en collectif de travail, débattre de l'organisation du travail, de ses dilemmes et choix professionnels, identifier les critères d'un travail de qualité au service de la réussite des élèves et d'amélioration au plan professionnel, c'est bien là le rôle du syndicat.

santes de l'activité (lire p15). Car «le réel du travail est toujours plus complexe que la manière dont on le décrit dans un référentiel de formation», prévient Patrick Picard, de l'Ife. Si parler travail entre pairs est parfois difficile, l'analyse collective du métier aide pourtant à faire face à sa complexification. Cela ne devrait pas rester un sujet tabou mais un objet de discussion professionnelle. «C'est quand le métier est en mouvement qu'il montre les ressources dont il dispose pour s'attaquer à de nouveaux défis» estime Patrick Picard. Des défis à relever, l'école n'en manque pas par les temps qui courent.

TRAVAIL ENSEIGNANT

RESTAURER LE POUVOIR D'AGIR

On considère souvent l'ergonomie comme une science visant à régler les hauteurs de chaises et de bureaux pour garantir la santé des travailleurs et une meilleure efficacité. Elle est pourtant à l'origine d'un nouveau regard sur le travail puisqu'elle a très vite pris en compte les situations de travail dans leur ensemble. Elle a théorisé la différence entre le travail prescrit, la tâche ou ce «qu'on nous demande de faire» et le travail réel, l'activité, «*la manière dont nous nous y prenons pour le faire*». Entre les deux, des écarts et des compromis opérés par les acteurs pour pouvoir à la fois effectuer la tâche et se préserver lors de son exécution. Des écarts, sources de conflits ou de tensions, générateurs de contraintes et de stratégies qu'il convient de mettre à jour pour permettre le développement professionnel et personnel des travailleurs. Il faudra du temps pour que cette analyse de l'activité se penche sur le travail enseignant, tant celui-ci était considéré comme «*un métier impos-*

sible» ou «*un art*» résistant à l'analyse. Mais de nombreux chercheurs se sont maintenant rapprochés de l'activité des enseignants et leurs travaux interrogent les modalités de formation et de travail collectif. Ils ont en effet démontré que l'activité de l'enseignant ne pouvait se comprendre que de façon située c'est-à-dire en relation avec un environnement et un contexte. La «*didactique professionnelle*» a étudié comment l'analyse du travail et des gestes professionnels pouvait favoriser la transmission et le développement de compétences. Les travaux sur la «*clinique de l'activité*», initiés par Yves Clot, affranchissent les enseignants de la suspicion de résistance au changement. Ils mettent à distance les notions de «*bonnes ou mauvaises pratiques*» pour les inviter à débattre collectivement du «*métier*». C'est



à travers la controverse et la dispute professionnelle que les enseignants peuvent questionner la prescription, la confronter à leur façon d'exercer leur travail, interroger les apports pédagogiques et didactiques et retrouver ainsi du «*pouvoir d'agir*».

Eric Sonzogni, conseiller pédagogique de circonscription en Haute Savoie.

3 QUESTIONS À



« Des formations hybrides proches des préoccupations des enseignants »

Quels nouveaux modes de formation sont mis en œuvre concrètement aujourd'hui ?

Dans notre circonscription, nous avons expérimenté cette année des animations pédagogiques qui conjuguent des temps de présentiel et des temps de travail personnel à distance. Pour ce travail d'expérimentation que nous appelons «*hybride*» nous nous sommes exclusivement appuyés sur l'outil NEOPASS, en relation avec l'IFE. Le format expérimenté (3h de visionnage à distance et 3 h de retour en présentiel) portait sur des problèmes de métier (les gestes professionnels). Les enseignants se sont fortement impliqués dans ce dispositif choisi et ont apprécié l'aspect travail à distance suivi d'une exploitation en présentiel.

En quoi ces nouveaux modes de formation modifient la posture du formateur ?

La première modification réside dans la conception même de l'action de formation. Il faut apprendre à penser l'articulation présentiel/distanciel et proposer des parcours le plus proches possibles des préoccupations des enseignants. La deuxième modification réside dans le fait que l'institution ne peut plus faire l'impasse sur la formation des formateurs. L'utilisation de nouveaux outils, les modalités hybrides, représentent de réels bouleversements dans les pratiques des formateurs qui doivent être accompagnés. En Haute Savoie, 5 journées nous sont reconnues à ce titre par le DASEN.

Quel impact sur le travail des enseignants au quotidien ?

Cette question est centrale. Elle renvoie à celle de l'efficacité de nos actions de formation. L'enjeu des dispositifs hybrides est de permettre un meilleur engagement de la part des enseignants et un meilleur ciblage des besoins de la part des formateurs. La formule que je trouve la plus efficace est celle que j'appelle «*problématique d'école*». Il s'agit de proposer aux équipes qui le souhaitent de travailler avec elles sur un point qui pose problème dans l'école. Cela revient un peu à ce que l'on faisait lors des anciens «*stages d'école*» mais en demandant aux acteurs de définir eux-mêmes leurs besoins.

GESTES PROFESSIONNELS

UN SCÉNARIO PARTAGÉ

Quatre RRS de la Drôme sont concernés par le chantier «apprenance». Une formation construite à partir de l'analyse de séquences filmées en classe. L'équipe de l'école Pracontal s'est lancée dans l'expérience.

Dès le départ des élèves, la salle des maîtres de l'école élémentaire Pracontal à Montélimar redevient vite le cœur de l'établissement. Ce jour là, c'est une bonne douzaine de personnes qui échangent des souvenirs de leurs vacances de printemps, calent les échéances importantes de la dernière période de classe tout en réchauffant leur repas. Et parlent du travail de formation sur l'apprenance dans lequel ils sont engagés depuis l'année dernière. «*C'est le projet sciences qui nous a fait démarrer, commence Claire, on a filmé des séances dans certaines classes, et des entretiens d'explicitation avec quelques élèves*». «*Les vidéos mettent bien en évidence le décalage entre nos intentions et ce que les élèves en perçoivent*» poursuit Marie. «*Certains coupent, collent mais ne savent pas pourquoi*» ajoute Stéphanie. «*De notre côté, on pense souvent utiliser des mots simples mais les élèves ne les comprennent pas*». Ces premières remarques ont été retraitées en stage RRS. «*On a cherché comment avoir une pédagogie plus explicite et des pistes pour déminer les consignes*» explique Laurent.

Un projet départemental

Le principe de la formation est là : analyser des séances de classe, identifier ce qui peut faire obstacle aux apprentissages puis «*chercher des dispositifs pédagogiques adaptés qui puissent s'inclure dans la pratique de la classe quotidienne*». Sylvain Joly, l'IEN chargé de mission RRS et Ariane Perche, CPD



RRS, ont mis la formule en place dans quatre réseaux différents de la Drôme. Elle articule des temps de travail en équipe, des modules de formation offrant des ressources plus théoriques ou didactiques et un accompagnement. Une volonté de promouvoir «*une pédagogie ascendante qui tient compte des effets de nos gestes professionnels sur les apprentissages des élèves plutôt qu'une pratique descendante visant un élève virtuel*». A Pracontal, les vidéos ont ainsi questionné l'entrée dans la tâche et l'équipe teste le «*sas d'entrée dans l'activité*», un temps ritualisé de 5 à 10 minutes pour démarrer les activités avec les élèves les plus fragiles. La formation est appréciée : «*on a maintenant un langage commun*» disent les enseignants qui ont aussi le sentiment que les spécificités de leur école et de leurs élèves sont prises en compte. Mais 6 heures d'animations pédagogiques et 2 jours de stage dégagés pour cette formation, c'est trop peu. Du coup «*on fuit un peu les animations trop institutionnelles pour celles qui sont en lien avec le projet*». Pour Betty Carillo, la directrice très impliquée, la stabilité de l'équipe et ses habitudes de travail collaboratif ont facilité le démarrage du projet mais le temps et l'accompagnement sont indispensables pour avancer. Elle regretterait presque son départ prochain à la retraite qui l'empêchera de le voir se développer.

EN BREF

MÉTHODES

ANALYSE DE LA PRATIQUE OU ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

L'analyse de la pratique professionnelle se décline selon différents protocoles basés sur le récit différé d'une situation professionnelle et son analyse en groupe restreint. Certains chercheurs défendent le travail d'élucidation et de revitalisation des pratiques qu'elle permet mais d'autres y voient une approche renvoyant l'individu à ses propres difficultés sans perspectives de transformation collective. Pour explorer l'activité dans toutes ses composantes, ils utilisent les entretiens d'autoconfrontation qui font verbaliser les acteurs à partir d'un enregistrement de leur activité, le plus souvent sous forme de vidéos, et parfois en présence de pairs. Ou encore «*l'instruction au sosie*» où un professionnel va devoir décrire son activité à un sosie susceptible de prendre sa place au travail.

IGEN

TRAVAIL ENSEIGNANT AU RAPPORT

Un rapport de l'IGEN s'est intéressé en 2012 au travail enseignant dans toutes ses composantes. Il évoquait le «*travail empêché*» et invitait l'institution à «*faire apparaître le travail invisible, indissociable de l'enseignement proprement dit*»

www.snuipp.fr/Le-travail-enseignant-au-rapport



EN QUÊTE DE SENS

En 2011, le SNUipp organisait un colloque avec le Café pédagogique. «*Faire réussir tous les élèves*», tel est le cap qui guide l'activité ordinaire enseignante. Pourtant au sein d'une école sans cesse déstabilisée, les enseignants vivent des difficultés sous le mode personnel alors que celles-ci renvoient avant tout à des questions de métier. Face à ce défi pour transformer l'école, Yves Clot du CNAM, Françoise Lantheaume, Frédéric Saujat et Roland Goigoux sont venus éclairer les débats.

[Rubrique Le métier / témoignages](#)



ÉQUIPE

LE CONSEIL DES MAÎTRES,
LIEU RESSOURCES

Le geste professionnel sous la loupe d'un chercheur du CNAM, avec le SNUipp, et ce sont tous les enseignants d'une école qui se mettent à parler «*métier et organisation du travail*» dans les conseils de maîtres hebdomadaires.

Une rencontre, organisée par le SNUipp : Michèle Vannini et Benoît Foissy, enseignants à l'école Renoir d'Auxerre, avec Youri Meignan, chercheur au CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers). Un objet commun : le travail enseignant. Une problématique : comment on fait pour parler métier ? Dans le cadre du chantier-travail initié par le SNUipp, après de multiples réunions, stages, toujours sous la conduite précise et exigeante du chercheur, Michèle et Benoît ont pris l'habitude de «*formaliser toutes ces choses implicites échangées qui sont le parler-métier*». Le regard du chercheur leur semble indispensable «*pour prendre de la hauteur, sortir de nos rails*» et porter un autre regard sur le métier. «*Il nous permet de changer de point de vue et de varier l'angle de notre pensée*» dit Michèle. Alors quand il a fallu gérer une situation-problème de leur école de 6 classes, un seul espace «*institution-*

nel» l'a permis : le conseil de maîtres. Dans cette école, il est programmé tous les mardis midi, pendant une heure. Véritable espace délibératif, moteur de la cohésion de l'équipe, balisé dans le temps, il est devenu le lieu «*nécessaire*» où l'équipe «*pose le métier au vu de tous, dans une proximité qui garde la réalité du moment, qui permet de ré-ajuster et de recadrer sans cesse nos postures et nos actions*». Et c'est ainsi que pour gérer les accueils des élèves et atténuer violences et agressivité des enfants, tous de cycle II, des solutions ont été trouvées : les CP dans une cour de récré, les CE1 dans une autre ; achat de jeux de cours ; alternance de l'accueil en classe et cour une semaine sur deux pour le retour de la cantine. Même si l'équipe reconnaît qu'il est «*difficile de se dire les choses*

entre enseignants», tous ont acté «*le plus petit dénominateur commun*», «*un socle commun*» de valeurs, d'exigences, d'engagements qui s'élabore dans la durée et qui garde trace d'une histoire et d'une mémoire d'école. Ensuite, à chacun nouvellement arrivé dans l'école de questionner ce socle de valeurs, de se l'approprier ou de le transformer, mais toujours en conseils de maîtres. La professionnalité de ces enseignants-là n'est pas figée une fois pour toute, car parler-métier, «*c'est pour être bien dans l'école, c'est sûr, mais c'est surtout pour améliorer les résultats des élèves, ce qui reste le cœur de notre métier et de nos difficultés*».

Poser le métier sur la table et le décortiquer.



TRAVAIL PARTAGÉ

CHOISI OU SUBI ?

Prendre la fiche d'un collègue qui traîne près de la photocopieuse et se l'approprier pour la mettre en œuvre dans sa classe : un processus d'imitation active. Échanger dans et hors les temps de réunion sur le choix d'un manuel ou sur l'élaboration d'une ressource pédagogique : un processus de conflit sociocognitif. Dans les deux cas, J.F Marcel et A. Garcia* montrent que ces modes de fonctionnement participent d'un travail partagé choisi qui favorise les apprentissages professionnels et impacte les pratiques d'enseignement.

* in « Travailler ensemble dans les établissements scolaires et de formation : processus, stratégies, paradoxes ». De Boeck 2010

REVUE DIALOGUE

LE TRAVAIL SUR LE MÉTIER

Le n° 147 de la revue «*dialogue*» du GFEN s'intéresse au travail enseignant sous le titre : «*Enseignants : le travail sur le métier*». Ce numéro dissèque l'activité d'enseigner sous l'angle de la professionnalité autour de réflexions et d'expériences de travail collectif. Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, en formation initiale mais aussi tout au long de la carrière, le GFEN s'interroge sur les actions et pratiques de formation qui permettent aux professionnels de développer leur pouvoir d'agir et de reprendre la main sur le métier.

➤ www.gfen.asso.fr/fr/dialogue_n_147

COLLOQUE

LE TRAVAIL ENSEIGNANT
AU XXI^E SIÈCLE

En janvier dernier, l'Unesco organisait une chaire internationale sur la formation des enseignants : évolution de la professionnalité, entrer et durer dans le métier, l'apprentissage au travail, dispositifs innovants... Des thèmes qui interrogent la professionnalité du métier et dont on peut retrouver les vidéos en ligne. Cette réflexion sur le métier d'enseignant comme objet de recherche était déjà à l'ordre du jour du colloque international de l'institut français de l'éducation (Ifé) en 2011 dont les actes sont à consulter sur le site de l'Ifé.

➤ www.ens-lyon.fr/chaire-unesco-formation/colloque-inaugural/videos

➤ www.inrp.fr/archives/colloques/travail-enseignant/index.htm

« Ensemble, mettre le métier sur l'ouvrage »

Parler « métier », ça s'apprend ?

Le réel du travail est toujours plus complexe que la manière dont on le décrit dans un référentiel de formation. Comme tout travailleur, l'enseignant est confronté aux écarts entre ce qu'on lui demande de faire, ce qu'il aimerait faire, ce qu'il arrive à faire. Plus les tensions deviennent fortes, plus il se demande si c'est le travail qui est mal fichu ou lui qui dysfonctionne. Et lorsque les injonctions paradoxales se multiplient (les faire tous réussir dans une société de plus en plus inégalitaire, par exemple), un sentiment d'impuissance peut se développer. Pour faire face à cette « complexification » du travail, le concept de « praticien réflexif » est aujourd'hui remis en question, du fait du risque de solitude devant l'intensification du travail, notamment dans les établissements difficiles, quelles que soient les « bonnes intentions » des personnels. Les différentes approches de l'analyse du travail privilégient donc désormais une entrée centrée sur le collectif, instance permettant de penser le métier.

Vous parlez de dilemmes professionnels ?

En effet. Pour aider les élèves à comprendre, faut-il privilégier les problèmes complexes ou l'étayage pas-à-pas ? À quelles conditions organiser un travail personnel utile aux élèves les plus en difficulté ? Faut-il passer la grille de l'école pour aller à la rencontre des parents les plus éloignés de l'École ? Sur toutes ces questions, et bien d'autres, très concrètes,

chaque enseignant a ses « manières de faire », issues de l'expérience du métier, de son histoire personnelle, de ses buts et mobiles d'action... Ouvrir la discussion dans l'école sur ces questions, c'est oser « discuter boulot » et comprendre que les autres ne font pas forcément les mêmes arbitrages que nous. Certaines écoles parviennent à sortir les cadavres du placard, même quand c'est difficile : organiser collectivement l'arrivée des élèves en classe pour réduire les conflits du matin ; réorganiser les rituels en maternelle ; développer la production d'écrit ; oser parler de la fatigue du métier et ainsi mieux pouvoir « durer »... C'est quand le métier est en mouvement qu'il montre les ressources dont il dispose pour s'attaquer à de nouveaux défis.

Mais en quoi le fait de le « parler » à plusieurs peut changer quelque chose ?

Pour tout apprentissage, y compris professionnel, on sait que le savoir est d'abord intersubjectif, collectif, avant que chacun l'incorpore dans sa propre expérience et en fasse une ressource. Cela passe donc par du langage, pour éprouver le « commun » du métier. Le réel du travail ne se livre pas sans bruit ni conflit : tel geste professionnel paraît coûteux à certains alors qu'il va presque de soi pour d'autres. Ces controverses sur les « critères de qualité » au travail, y compris entre débutants et chevronnés, sont fructueuses, mais difficiles : les professionnels ne sont pas forcément en capacité, seuls, de mettre des mots sur ce qu'ils savent faire



« LE RÉEL DU TRAVAIL NE SE LIVRE PAS SANS BRUIT NI CONFLIT »

« dans l'action ». Comme l'écrivait Vygotski, « c'est seulement dans la dispute, dans la discussion qu'émergent les éléments fonctionnels qui déclenchent le développement de la réflexion ».

Toutes les écoles ne sont pas égales là-dessus ?

Non. Les histoires locales, la relation à la circonscription, l'articulation entre les métiers et les personnes y jouent un grand rôle. Il ne sert donc à rien d'invoquer cette nouvelle professionnalité sans l'accompagner. A cet égard, nombre de circonscriptions cherchent à inventer de nouvelles formes d'accompagnement, en utilisant les souplesses rendues possibles par le nouveau cadre du 24+3. C'est d'ailleurs à cet « accompagnement confiant » qu'a appelé le DGESCO lors des derniers séminaires interacadémiques qui a invité à débureaucratiser la pédagogie. C'est bien sûr un défi pour les circonscriptions, qui ont elles aussi besoin de formation et d'outils adaptés, pour pouvoir construire leur travail à partir des difficultés « ordinaires » des enseignants et des élèves. C'est dans ce but que nous proposons des ressources sur notre plate-forme Neopass@ction. Développer cette impulsion formative me semble le principal levier du développement du travail enseignant.

PATRICK PICARD EST
PROFESSEUR DES ÉCOLES ET
DIRECTEUR DU CENTRE
ALAIN-SAVARY À L'INSTITUT
FRANÇAIS DE L'ÉDUCATION
— ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON,
CO-RESPONSABLE
DU PROGRAMME
NEOPASS@CTION
WWW.CENTRE-ALAIN-SAVARY.
ENS-LYON.FR
WWW.NEO.ENS-LYON.FR

EGPA

ALERTE SUR DYSFONCTIONNEMENT

Le SNUipp-FSU a écrit au ministère pour l'alerter sur les dysfonctionnements en EGPA. Sont en cause la réduction des capacités d'accueil, les classes à double niveau, les modalités d'orientation en amont des structures ainsi que les sorties insuffisantes vers des formations qualifiantes en lycée professionnel. « Ces choix accentuent le risque de décrochage de nombreux lycéens qui ne trouvent plus les conditions de scolarité qui leur permettraient de s'engager et de réussir dans une formation qualifiante », dénonce le syndicat.

RECRUTEMENT

POSTES AU CONCOURS

Le nombre de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs des écoles 2014 (version Peillon) est fixé pour 2014 à 8 070 pour le concours externe, 144 pour le concours externe spécial et 286 pour le troisième concours. L'arrêté paru le 25 avril donne leur répartition par académie. Les académies qui ont le plus de postes au concours externe sont Versailles (1210) et Créteil (1090).

FORMATEURS 1^{ER} DEGRÉ

UN ENJEU D'AVENIR

Le SNUipp-FSU intervient pour que l'expertise et la place des formateurs du 1^{er} degré soient pleinement reconnues dans la formation des enseignants au sein des futures ESPE. C'est dans ce sens qu'il a rédigé un 4 pages qui reprend les principales exigences des maîtres-formateurs et des conseillers pédagogiques. Pour le syndicat, la priorité au primaire c'est aussi se doter d'une formation permettant d'accéder aux savoirs professionnels propres à cette école.

CONCOURS ENSEIGNANTS

DU NOUVEAU POUR 2014

Le ministère a fait paraître les nouvelles modalités des concours de recrutement organisés à partir de juin 2014. Admissibilité et admission se tiendront en fin de M1 et seront constituées chacune de deux épreuves. Les sujets « zéro » prenant en compte les nouvelles directives devraient être élaborés rapidement et détermineront une partie des contenus de formation en M1. Le SNUipp sera particulièrement attentif à ce que les priorités qu'il a mises en avant apparaissent bien dans ces sujets (la place de la maternelle en particulier...).

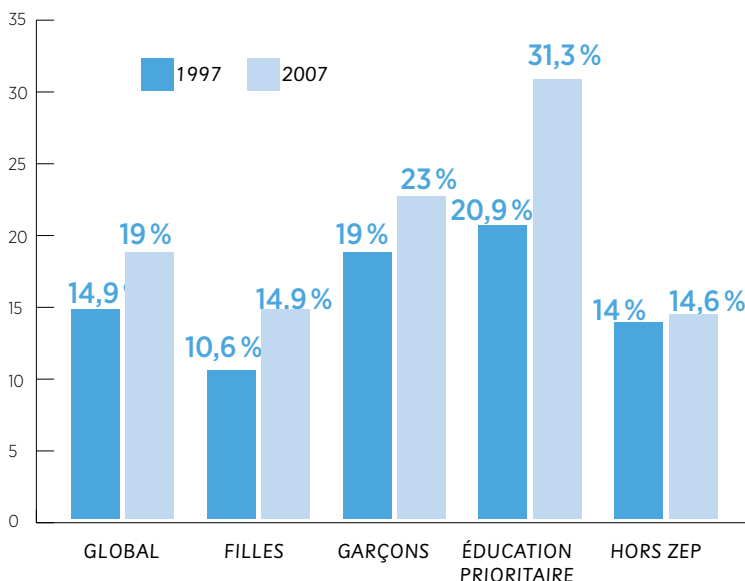


Dans les épreuves du concours, la priorité est donnée aux « *compétences professionnelles en cours d'acquisition* ». Les deux épreuves d'admissibilité (français et maths) vérifieront les connaissances académiques et didactiques des candidats. Pour l'admission, l'une des deux épreuves orales portera sur la présentation par le candidat d'un dossier et visera à « *évaluer ses compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques dans un domaine d'enseignement (...)* ». L'autre épreuve se décomposera en deux parties, la première portant sur l'EPS en lien avec l'éducation à la santé, la seconde à partir d'un dossier fourni par le jury permettant d'apprécier chez le candidat la « *capacité à se situer comme futur agent du service public* ».

La maquette CRPE prend en compte certaines demandes du SNUipp (intégration d'éléments de professionnalisation dès l'admissibilité) mais ne satisfait pas à d'autres. La dimension « *polyvalence* » se voit ainsi réduite : alors que 10 des 13 disciplines enseignées à l'école primaire faisaient jusqu'alors l'objet d'épreuves au concours, seules quatre par candidat seront désormais évaluées. En EPS, les épreuves porteront sur la didactique de la discipline mais pour la première fois depuis que le concours existe les candidats ne passeront pas d'épreuve sportive (1500 m., danse...). CLAUDE GAUTHERON

DIFFICULTÉS DE LECTURE EN HAUSSE

Proportion d'élèves de 6^e ne maîtrisant pas les connaissances et les compétences en lecture en %



En septembre 1997 et en septembre 2007, des échantillons d'élèves de 6^e ont été soumis à la même évaluation en lecture. La proportion de lecteurs jugés en difficultés est passée de 14% à 19% en 10 ans. Si la maîtrise des automatismes mobilisés dans l'activité est jugée stable, les compétences langagières (orthographe, grammaire et compréhension) sont en baisse. Cette augmentation est particulièrement marquée dans l'éducation prioritaire.

Source : Éducation et formations n°82-décembre 2012

Rapport sur la morale Et après ?

Le rapport sur l'enseignement de la morale laïque remis à Vincent Peillon prévoit d'en faire un contenu d'enseignement qui devrait prendre effet en 2015.

« **R**enouer l'individu et le commun, réarticuler le moral et le civique, la personne et le citoyen, retrouver les conditions pour faire communauté... » : le rapport de la mission de l'enseignement de la morale laïque remis au Ministre de l'éducation le 21 avril fixe un certain nombre de principes et d'objectifs généraux. La morale concernera les élèves de la maternelle à la terminale et constituera une matière d'enseignement à part entière qui fera l'objet d'un programme et d'évaluations. Dans le premier degré, l'enseignement moral et civique devrait occuper une heure par semaine clairement identifiée. Le texte signe l'abandon du travail par maxime impulsé par Luc Chatel et se prononce pour une démarche d'apprentissage méthodique et régulière à partir de supports diversifiés : textes littéraires, contes,

documents, images, films, situations de la vie quotidienne. Des préconisations qui ne se mettront en place qu'à partir de 2015 puisque c'est le futur Conseil national des programmes qui devra arrêter précisément les contenus et les modalités de ce nouvel enseignement. Échaudés par les effets d'annonce et les revirements ministériels, les enseignants des écoles espèrent être consultés sur ce dossier, comme s'y est engagé Vincent Peillon. Ils n'ont pas attendu le ministre pour travailler le vivre ensemble au quotidien dans leur classe. Pour aller plus loin, le SNUipp estime qu'il convient de réfléchir à l'adaptation didactique aux différents cycles en réhabilitant certaines formes qui ont fait leur preuve comme le « débat réglé », sans oublier d'inscrire le sujet au menu de la formation initiale et continue des enseignants.

PHILIPPE MIQUEL



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES



LES PROPOSITIONS DU SNUIPP

Le Conseil supérieur des programmes (CSP) créé par la loi d'orientation devrait être installé au cours de l'année 2013. Il aura pour objectif de travailler à de nouveaux programmes et à la redéfinition d'un nouveau socle de connaissances, de compétences et de culture. Ces nouveaux contenus d'enseignement devraient entrer en vigueur à la rentrée 2015. Le ministère a auditionné le SNUipp qui lui a fait part de ses propositions sur la composition, les priorités et le fonctionnement du Conseil. Le CSP devrait être composé de seize membres (dix personnalités qualifiées nommées par le ministre ainsi que deux députés, deux sénateurs et deux membres du CESE). Pour le SNUipp-FSU, il faut qu'il intègre des personnes disposant de connaissances solides sur le primaire. Les grands domaines d'enseignement (littérature, sciences, mathématiques, histoire...) doivent aussi être représentés...

➤ Rubrique [Le syndicat / Les interventions](#)

Christine Philip, Maître de conférences honoraire en sciences de l'éducation, INS-HEA

3 QUESTIONS À



« Autisme : le soin et l'école »

Quelles sont les mesures phares du plan « autisme » présenté par le gouvernement ?

Ce 3^e plan met l'accent sur le diagnostic précoce qui devra se faire vers 18 mois. Les prises en charge précoces seront favorisées par la création d'Unités d'enseignement dans les écoles maternelles. Ensuite l'accompagnement tout au long de la vie est envisagé avec la transformation et le renforcement des structures sanitaires et médicosociales qui devront suivre les recommandations de bonnes pratiques de la

Haute autorité de santé (HAS). Il y a enfin un volet soutien aux familles et des mesures pour la recherche et la formation.

Ces mesures vont-elles dans le sens des familles ?

Dans le débat qui opposait les partisans de l'approche éducative et ceux de la psychanalyse, la ministre a clairement tranché en faveur des premiers, suivant ainsi la HAS. C'est un motif de grande satisfaction pour les familles. Mais il ne doit pas masquer les insuffisances du plan notamment concernant les adultes, ainsi que les ambiguïtés de certaines

mesures autour de la scolarisation parfois en deçà de la loi de 2005 sur le handicap.

Quelle place pour l'école ?

Elle arrive toujours après la Santé et ce sont les structures sanitaires et médicosociales qui sont présentées comme les mieux à même d'accueillir cette population. Ainsi, on envisage d'exporter les Unités d'enseignements vers les maternelles. Les enfants autistes plus âgés seront davantage dirigés vers les établissements spécialisés. Pour la scolarisation et l'accompagnement en milieu ordinaire, on ne cite que les

élèves dits « de haut niveau » comme les « Asperger ». Les enseignants sont les grands absents du plan. Il ne leur est proposé qu'une sensibilisation générale au lieu d'une véritable formation à l'autisme. Tout ceci est paradoxal car on prône des méthodes éducatives dans lesquelles les enseignants ont toute leur place et on sait que les enfants progressent davantage dans des classes ordinaires. On aurait pu développer les CLIS et les ULIS et favoriser davantage l'inclusion scolaire comme le font de nombreux pays.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BISSERKINE

Au bout du voyage,

Le palmarès du concours « Carnets de voyage », organisé par le SNUipp, la BnF, la ligue de l'enseignement, la ville de Paris, l'école des Loisirs et le Café Pédagogique, est dévoilé. Qu'ils soient inscrits dans une réalité historique, humaine ou artistique ou qu'ils soient purement imaginés, ces carnets ont tous suscité le vif intérêt du jury qui s'est réuni début avril.

Premier prix, une classe de découverte



La classe de CM2 de Kristina Schmitt de l'école Jean Lannette à Bordes dans les Pyrénées Atlantiques a remporté le concours. C'est le carnet de voyage de Yacouba Diop, un tirailleur sénégalais de la première guerre mondiale qui a été plébiscité par le jury.

Quand celui qui écrit est un soldat parti très loin de chez lui pour faire une guerre qui ne le concerne pas, le voyage qu'il entreprend est tout autant un voyage intérieur qu'un périple douloureux. Ce sont ces aspects, conjugués à une production graphique et artistique de grande qualité qui ont séduit le jury.

Les élèves et la maîtresse de Bordes ont beaucoup échangé pour choisir quel serait le narrateur de leur carnet de voyage. C'est de leurs centres d'intérêt en littérature ou en cinéma qu'a émergé le personnage: l'amour, le racisme, l'injustice, les voyages, l'Afrique... Alors que la classe venait de travailler en histoire sur la colonisation et la première guerre mondiale, c'est l'enseignante qui a fait part à ses élèves de la présence sur le front de tirailleurs sénégalais et leur a proposé de faire des recherches sur le sujet. L'inté-

Tous embarqués dans l'aventure individuelle et collective de l'écriture.



rêt fut immédiat. De nombreuses lectures de récit d'aventures (L'appel de la forêt, Mongol, La fabuleuse découverte des îles du dragon...) sont venues renforcer l'appétit des élèves... et les voilà tous embarqués dans l'aventure individuelle et collective de l'écriture.

Kristina n'en est pas à sa première expérience de participation au concours du SNUipp-FSU et de la BNF. « Ce concours est l'occasion de mener un projet d'écriture avec des exigences fortes. Cette année, les élèves ont pris conscience que pour être crédibles, il faut faire des recherches sérieuses, accepter de retravailler les textes, concevoir les illustrations en lien étroit avec l'écrit... » Plusieurs classes de son école s'inscrivent régulièrement au concours. Elle apprécie donc la diversité des thèmes proposés qui permet chaque année de se lancer dans des projets très différents et de maintenir la motivation des élèves.

La classe de Bordes a reçu en premier prix la

possibilité de partir en classe de mer à Port-Leucate en juin. Découverte du milieu marin, projet en art plastique, vie en collectivité seront certainement l'occasion de réaliser un nouveau carnet de voyage. À vos plumes et à vos pinceaux les élèves de Bordes!

Deuxième prix, un caméscope numérique

• Classe de CP de l'école Jean Macé de Wattlelos (59)



le trésor!



Le point de départ de ce carnet de voyages ? Une visite de la gare guidée par un employé de la SNCF ! Équipés d'un appareil photo, d'un enregistreur de sons et de carnets de croquis, les élèves d'Annie Serres sont partis en reportage et ont recueilli différents objets : cartes, billets de trains, pochettes, fiches horaires, documentation touristique et divers autres documents. Quelques mois plus tard, un carnet de voyage avec des silhouettes découpées. Bon voyage !

- Classes de CE2 et CM1 de l'école Jean-Paul Sartre de La Ravine des Cabris (la Réunion)



Ce sont les trois classes de M. et Mmes Serrurier, Ravier et Barbier qui ont produit le carnet du voyage qu'ils ont effectué au cœur du roman de Jules Verne « Vingt mille lieues sous les mers ». Le voyage se déroule sur un immense jeu de l'oie, le sort des protagonistes étant soumis au hasard des dés et à leur perspicacité.

- Classe de CLIS de l'école Jean Duvet à Langres (52)



Chaque enfant de la classe d'Hélène Dehaye est devenu le maître d'un voyage dans un monde imaginé à partir des éléments de la nature. Photos, souvenirs, productions plastiques... ont été assemblés pour construire des cartes et des textes. Dessinateur de monstres ou conducteurs de camions et de kart ont raconté leur périple dans un monde imaginaire.

Troisième prix, un appareil photo numérique

- Classe de 4^e de SEGPA de M. Benmoussa du collège Jean Moulin à Rodez (12)
- Classe de CM2 de Mme. Chabrilat de l'école Jean-Jacques Rousseau à Colombes (92)
- Classe de MS/GS de Mme Walter de l'école maternelle Perrault à Taverny (95)
- Classe de CP de Mme Cordonnier de l'école Le Baladet à Lattres (34)

Les prix « Coups de cœur du jury », un lot de livres de l'École des Loisirs

- Classe de CE1 de Mme PAUZON de l'école pierre Julien à Saint-Paulien (43)
- Classe de CM1/CM2 de Mme Bousquet de l'école élémentaire de Commelle-Vernay (42)
- Classe de CLIS de Mme Cohat de l'école élémentaire Wallon à Trappes (78)
- Classe de CE1/CE2 de Mme Ducatez de l'école Henri Wallon à Villiers le Bel (95)
- Classe de CE1/CE2 de Mme Thomas de l'école élémentaire Larmeroux à Vanves (92)
- Classe de CM2 de Mme Lliopis de l'école Simon Bolivar à Paris (75)
- Classe de CE2/CM1 de Mme Angeleri de l'école de Borgo Revinco (Corse)
- Classe de GS de Mme Frosi de l'école maternelle La Loubière à Toulon (83)
- Classe de CE2 de Mme Bommer de l'école primaire de Souston (40)
- Classes de CP de Mme Pinon et de GS de M. Lecomte (dans le cadre de la liaison GS/CP) des écoles maternelle et élémentaire Wallon à Fleury les Aubray (45)
- Classe de CE2/CM1 de Mme Rias de l'école primaire Le Bourg à Ambérieux les Dombes (01)
- Classe de GS de Mmes Ekoue et Chesne de l'école maternelle Paul Langevin à Allonnes (72)
- Classe de CE2 de Mme Busquet du groupe scolaire Maud Nadire à Macouria (Guyane)
- Classe de CM1/CM2 de Mme Abdelkafi de l'école élémentaire Village à Irigny (69)
- Classes de CM1 de Mmes Hocdé, Fourtoy et Bozonnet de l'école du Centre à Divonne les Bains (01)
- Classe de CE1/CE2 de M. Beaufretton de l'école primaire joliot Curie à Tavaux (39)

Chaque élève de la classe d'Edith Demey a fabriqué un carnet sur un voyage imaginaire ou réel d'un ou plusieurs jours. Les parents, des enseignants retraités, les CM2 de l'école... ont apporté leur aide et leur soutien à ce projet. Un carnet de voyage musical a même été élaboré avec l'aide d'un intervenant musicien.

- Classe de MS/GS de l'école maternelle Noviciat à Bordeaux (33)



59%

SANTÉ

C'est la proportion d'élèves de 6^e qui déclarent avoir déjà expérimenté une boisson alcoolisée, souvent dans le cadre familial. Selon les études publiées par l'Institut national de veille sanitaire, cette proportion progresse pendant « *les années collège* » pour atteindre 83% des élèves en 3^e.

SOLIDARITÉ

SANS ÉDUCATION PAS D'AVENIR



Favoriser le droit à l'éducation pour tous, tel est l'objectif de la campagne « Pas d'éducation, pas d'avenir ! » organisée par la Ligue de l'enseignement et l'ONG Solidarité laïque dont le SNUipp-FSU est membre. Il s'agit, comme chaque année depuis 2002, de participer à l'amélioration concrète des conditions de scolarisation dans des pays où celle-ci n'est toujours pas assurée pour tous les enfants. Si le calendrier de la campagne s'étend jusqu'au 31 août, un temps fort d'activités de sensibilisation et une collecte de fonds sont organisés au cours de la deuxième quinzaine de mai.

🔗 Rubrique [L'enfant/Droits](#)

TOUS PEUVENT RÉUSSIR !

« **L**a réussite de tous à l'école primaire, une utopie ? » À cette question qui taraude l'esprit de nombreux enseignants confrontés quotidiennement à l'échec scolaire, Colette Utzmann répond clairement par la négative. Mais comme ses 11 collègues qui témoignent de leur parcours et de leur engagement dans le dernier ouvrage édité par ATD quart-monde*, elle donne des éléments d'analyse et de pratique professionnelle susceptibles d'outiller les enseignants face à ces élèves « *dont on n'attend rien* ». Le livre, élaboré sous la conduite du chercheur Pascal Galvani, donne un cadre scientifique au recueil de la parole de ces enseignants militants d'ATD et fournit des clés pour permettre à tous de réussir. Créer des espaces de dialogues entre enseignants, élèves et parents, libérer la parole de tous, valoriser les élèves les plus exclus, instaurer les liens



entre le vécu, intime, familial et l'apprentissage scolaire... les propositions sont nombreuses et issues d'une réflexion et d'un travail de terrain. Un exemple ? Pourquoi installer les parents à la place de leurs enfants lors des traditionnelles réunions de rentrée alors qu'installer des chaises en cercle facilite les échanges en évitant une reproduction infantilisante ? Un ouvrage ressource à mettre dans toutes les mains, surtout celles des enseignants qui cheminent quotidiennement aux côtés de plus démunis pour les accompagner sur le chemin des apprentissages.. PHILIPPE MIQUEL

* *Tous peuvent réussir ! Partir des élèves dont on n'attend rien* Editions ATD Quart Monde

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

JOURNÉE DU VÉLO À L'ÉCOLE

Du 27 au 31 mai, les enseignants sont invités à organiser une « *journée du vélo à l'École* » dans leur établissement, en choisissant une journée de classe de la dernière semaine de mai. Elle vise à promouvoir le vélo comme moyen de déplacement pratique et non polluant. Les thématiques de la santé, de la mobilité durable et de la sécurité routière seront particulièrement développées à cette occasion. Un blog est consacré à cette opération.

🔗 www.blog.education-securite-routiere.fr/journeveloecole



MUSIQUE

PORTAIL DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE

Le ministère de l'éducation nationale et la Cité de la musique ont collaboré pour lancer le portail Éducation de la Cité de la musique. Les enseignants ont maintenant accès à plus de 45 000 documents en ligne illustrant l'histoire de la musique et des différents styles de musiques. Une partie du portail, qui permet de découvrir des ressources est en accès gratuit. Il faut s'abonner par contre pour consulter l'intégralité du portail.

🔗 www.education.citedelamusique.fr

SPORT

JOURNÉE NATIONALE LE 18 SEPTEMBRE

La journée du sport scolaire a pour objectifs de promouvoir les activités des associations sportives d'école ou d'établissement et des fédérations sportives scolaires et contribuer ainsi au développement du sport scolaire. Intégrée à l'opération « *Sentez-vous sport ! 2013* », semaine de promotion du sport pour tous, cette journée aura pour thème la santé.

🔗 [BO du 9 mai 2013](#)

MATERNELLE

L'USEP FAIT LE PRINTEMPS

L'USEP avec l'AGEEM organise dans les départements le « *Printemps des maternelles* », l'occasion de valoriser les rencontres sportives et culturelles. Ces rencontres qui se tiendront jusqu'en juin donnent lieu à un concours dont le thème est « *la trace d'une rencontre en maternelle* ». Il s'agira pour les classes engagées de réaliser une production qui trace le parcours sportif et culturel de l'enfant.

🔗 www.u-s-e-p.org

QUESTIONS / RÉPONSES



Ma cotisation syndicale ouvre-t-elle droit à une déduction d'impôt sur le revenu ?

La loi de finances rectificative pour 2012 a transformé la déduction fiscale de 66 % des cotisations syndicales en crédit d'impôt sur le revenu. Ceci permet désormais aux collègues non imposables de bénéficier également de cette mesure, puisqu'ils pourront alors obtenir un crédit d'impôt égal à 66 % des cotisations versées qui leur sera remboursé. Ce crédit d'impôt ne s'applique pas aux collègues qui choisissent l'imposition aux frais réels. Dans ce cas, le montant est ajouté aux frais déductibles du revenu imposable. Le bénéfice du crédit d'impôt est subordonné à la condition que soit joint à la déclaration des revenus (papier) le reçu syndical mentionnant le montant et la date du versement.

En cas de déclaration des revenus par internet, il y a dispense de joindre à la déclaration le reçu syndical, celui-ci devant être transmis en cas de demande du centre des impôts. tion de cet allègement ou décharge.



À qui demander l'autorisation pour une classe verte ?

On distingue trois catégories de sorties scolaires :

- les sorties régulières, correspondant aux enseignements réguliers, inscrits à l'emploi du temps et nécessitant un déplacement hors de l'école, autorisées par le directeur d'école ;
- les sorties occasionnelles sans nuitée, autorisées par le directeur d'école ;
- les sorties avec nuitée(s), autorisées par le DASEN.

Le SNUipp a édité, en partenariat avec la FAS, un guide pratique complet disponible à l'adresse www.snuipp.fr/Securite-Responsabilite-Protection,11187.



LU DANS LE BO

N° 19 DU 9 MAI 2013

- Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- Journée nationale du sport scolaire.

N° 18 DU 2 MAI 2013

- Établissements d'enseignement français à l'étranger

N° 17 DU 25 AVRIL 2013

- Candidatures à un poste dans les écoles européennes

N° 16 DU 18 AVRIL 2013

- Action sociale ; Organisation et fonctionnement des GIP FCIP formation continue
- Établissements d'enseignement français à l'étranger
- Échanges franco-allemands
- Quinzaine de l'école publique

N° 15 DU 11 AVRIL 2013

- Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013

N° 14 DU 4 AVRIL 2013

- Programme d'activité de la DEPP
- Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

Fabuleux jardins !

Depuis l'antain, toutes les civilisations du monde ont créé des jardins, apprivoisé la nature, pour se nourrir, s'émerveiller, se rencontrer, jouer, méditer... Hier comme aujourd'hui, les jardins sont le reflet des préoccupations des hommes.



LE JARDIN VOYAGEUR
P. Brown – Nord-Sud (14€)
dès 5 ans

Dans une ville triste, sans un arbre, ni même un brin d'herbe, vivait Liam, un jeune garçon. Un jour, qu'il avait grimpé sur le viaduc de l'ancienne voie ferrée, il

découvrit un petit îlot de fleurs sauvages, bien mal en point. Il fallait les sauver ! Il s'improvisa jardinier, et au fil des mois, l'îlot se sentit jardin, mais un jardin voyageur. Petit à petit les pissenlits percèrent le macadam, les mousses tapissèrent les toits, les liserons s'accrochèrent aux vieux murs et les graminées ondulèrent dans les cours, tandis que la ville prenait des couleurs et que les habitants devenaient à leur tour jardiniers !

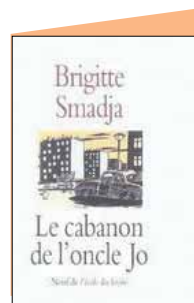


LE JARDIN SECRET DE LYDIA
S. Stewart – Syros (7,5€)
Dès 7 ans

États-Unis, 1935. Lydia vit à la campagne mais son père est en chômage et jusqu'à ce que les choses aillent mieux, elle doit partir en ville chez son oncle Jim, un boulanger austère. Elle y

reste presque un an. Seulement, pendant cette année, Lydia parvient à transfigurer le quartier. C'est grâce aux lettres que Lydia envoie à sa famille que nous connaissons l'histoire ! Lydia a planté des bulbes qui s'épanouissent en février. En mars, Lydia découvre un « *endroit secret* », une vaste terrasse dépotoir, qu'elle décide de transformer en jardin. En mai, à l'extérieur, les jardinières sont pleines de fleurs et en juin, toute la façade de la boulangerie est fleurie. Enfin, le 4 juillet, un véritable chemin de fleurs, conduit l'oncle Jim de la maison vers la terrasse, changée en un jardin

éclatant de couleurs, sous le regard souriant des habitants. L'oncle Jim n'a pas encore appris à sourire, mais, ému il offre à sa nièce un splendide gâteau aux fleurs de sucre !



LE CABANON DE L'ONCLE JO
B. Smadja – École des loisirs,
Neuf dès 7 ans

Cette année, faute de place, Lili ne part pas en colonie avec ses frères. Elle

va donc passer ses vacances à Saint-Denis, chez sa tante Denise, son oncle Jo, et ses sept cousins. Mais l'atmosphère est plombée. L'oncle Jo vient d'être licencié. Il passe ses journées, prostré dans un fauteuil, à contempler le terrain vague. Puis, il disparaît bizarrement de longs moments. Où va-t-il ? Lili le surprend en train de nettoyer le terrain vague de ses ordures ! C'est que l'oncle Jo a décidé d'en faire un jardin avec un petit cabanon. Alors tout change, Lili et ses cousins l'aident, puis tout le voisinage s'y met, tandis qu'un vent de solidarité et d'optimisme souffle sur la cité... Un petit roman chaleureux.

PETITE HISTOIRE DES JARDINS DU MONDE

Collectif - Mama Josefa (15€)
Dès 8 ans

Ce livre est l'aboutissement d'un projet mené pendant un an par les Éditions Mama Josefa avec les élèves de l'école élémentaire de Coursac (Dordogne) et différents partenaires. L'histoire des jardins est abordée sous l'angle de leur fonction. C'est ainsi que s'offrent à nous des jardins pour philosopher, s'étonner, boire le thé, rafraîchir, servir de décor aux sorties d'un



roi, etc. Devinettes et jeux d'observation, photographies, illustrations provenant de maquettes des sites, réalisées en papier, au cours des ateliers de Katya Knight ajoutent à l'originalité de cet album documentaire. Cela donne envie d'aller visiter entre autre Chaumont-sur-Loire (41), le Parc oriental de Maulévrier (49) ou la Maison et le jardin de Claude Monet à Giverny (27)



JARDINS EN COMPTINES
M. Daufresne – Seuil
(12,5€)
Dès 4 ans

L'auteure évoque des lieux comme le square (petit jardin public au coin de la rue), le potager (avec ses allées de tomates et radis que l'on aime croquer sur place), le jardin ouvrier (petits carrés de verdure à la sortie des villes) et quelques autres encore, qui nous sont tous familiers. Comptines, citations et de merveilleuses illustrations associant aquarelles, papiers, tissus découpés et collés restituent l'atmosphère sereine et légère de ces lieux.

MARIE-CLAIRE PLUME

LES DEVOIRS À LA MAISON MAIS À L'ÉCOLE !

Une demi heure est dégagée tous les soirs sur l'emploi du temps.



Mars 2012, l'école Gabriel Péri à Givors s'attelle à la rédaction du nouveau projet d'école et en même temps, la FCPE lance sa campagne d'une « *quinzaine sans devoir à la maison* ». Les cinq enseignants y participent et décident alors d'en faire l'axe central de leur projet, afin de rompre avec les inégalités sociales produites par la gestion des devoirs par les familles. Cependant, comme tient à le souligner Fabien Grenouillet, le directeur de l'école, « *pas question de supprimer les devoirs, nécessaires pour habituer nos élèves au travail personnel et parce que les apprentissages passent aussi par l'entraînement, la répétition, les exercices* ». Ils décident alors de dégager une demi-heure tous les soirs sur l'emploi du temps, avec le soutien de leur IEN, et toutes les classes font les devoirs. Les enseignants aident certains élèves pendant que d'autres se mettent par groupes, les plus rapides aidant leurs camarades... une vraie ruche travailleuse et solidaire. Quentin, 10 ans et demi, affirme : « *Quand je rentre chez moi maintenant, je peux jouer, lire, aider mes parents et m'occuper de*

mon petit frère ». Roumaïssa, 10 ans, savoure enfin le temps qu'elle passe au Centre de loisirs après la classe : « *À 18h, quand je retourne chez moi, avant j'avais encore mes devoirs à faire. Maintenant, je peux me reposer. Et puis je préfère quand c'est la maîtresse qui m'aide pour faire mes devoirs...* »

Le cahier de vie, lien avec les familles

Après un an de mise en place du dispositif, les parents aussi y trouvent leur compte. Tous les enseignants de l'école ont mis en place un astucieux cahier de vie. Tous les soirs, chaque élève le remplit en indiquant tout ce qu'il a fait en classe dans la journée, ses nouveaux apprentissages et ses réussites. Ce retour réflexif des élèves sur leur propre travail redonne du sens à ce qu'ils font à l'école et pourquoi ils le font. Et de retour chez eux, c'est autour de ce cahier de vie qu'ils partagent leur vie d'élève avec leurs parents. Une relation plus sereine, des tensions apaisées, une vraie communication, les devoirs à la maison mais à l'école, à Givors, on est pour ! GINETTE BRÉT

EN BREF

AMAZING SCIENCE

LE MUSÉE VIRTUEL DE L'INSERM

En 2012, l'Inserm et le CEA ont lancé « *Amazing Science* », une exposition virtuelle à mi-chemin entre les magazines de science-fiction des années 30 et la recherche scientifique. Le musée virtuel porte l'ambition de faire découvrir les mystères du vivant, de la matière ou de l'univers pour comprendre les enjeux scientifiques et technologiques de notre époque en cassant, par des codes culturels originaux et la littérature, l'image d'une science parfois peu accessible. De l'infiniment petit à l'infiniment grand, les domaines les plus avancés de la science sont explorés, suscitant l'étonnement, l'émerveillement ou la crainte.

🔗 www.musee.inserm.fr/#/echangeur

VIOLENCE À L'ÉCOLE

FILM AUTORISÉ AUX MOINS DE DIX ANS

Racket, jeux dangereux, bagarre, humiliation... Sont quelques-unes des situations mises en scène et jouées par les élèves d'une école des Pyrénées Orientales au terme d'un travail d'une année sur la violence à l'école. Le film réalisé avec le concours des PEP 66 évoque aussi les actions et les comportements destinés à lutter ensemble contre la violence. Déjà distribué à 6000 exemplaires dans le département, il est disponible sur Internet.

🔗 www.lespep.org/ewb_pages/a/actualites-5669.php

THÉÂTRE

RENCONTRES NATIONALES OCCE

Du 28 au 31 mai, le théâtre de Thouars (79) accueille les rencontres nationales THÉÂ. Organisés par la Fédération Nationale de l'OCCE, THÉÂ fête la rencontre entre des enfants à l'école, et des écritures théâtrales contemporaines jeunesse. Sur scène, 21 classes de la région Poitou-Charentes présenteront leurs créations, fruits d'ateliers menés dans l'année scolaire avec des auteurs, des comédiens, des danseurs et des marionnettistes, en partenariat avec des théâtres et des médiathèques.

🔗 Rubrique [Le métier / Les ressources](#)



Cinéma: l'exception culturelle en débats

PIERRE LESCURE
PRÉSIDENT DE LA MISSION
ACTE 2 DE L'EXCEPTION
CULTURELLE

« Il convient de défendre avec force, dans les négociations commerciales bilatérales et multilatérales, la spécificité du traitement des services culturels. »

KAREL DE GUCHT
COMMISSAIRE EUROPÉEN

« L'Union européenne ne négociera pas l'exception culturelle. Ce qu'elle fera, c'est ouvrir de nouvelles possibilités pour la créativité de l'Europe de demain. »

AURÉLIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE

« La France ne transigera pas. L'exclusion des services audiovisuels n'est pas négociable. »

**SOCIÉTÉ DES
AUTEURS ET
COMPOSITEURS
DRAMATIQUES (SACD)**

« La seule garantie que l'Europe pourrait apporter à la protection et à la promotion de la diversité culturelle serait d'exclure expressément l'audiovisuel et le cinéma du mandat de négociation européen. La Commission s'y refuse obstinément. Pourquoi? »

ERIC GARANDEAU
PRÉSIDENT DU CNC

« Notre principale inquiétude du moment, c'est évidemment l'accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Union européenne. »

S'il est une industrie en France qui se porte bien, c'est celle du cinéma. Elle ne semble menacée que par la gourmandise de ses acteurs et les négociations commerciales Europe-États Unis.

Les négociations commerciales entre l'Europe et les États-Unis consacrent une large part de leur temps à la culture. Cela pourrait surprendre, si l'on oubliait que le plus important secteur économique pour l'exportation des États-Unis est... son industrie du cinéma. Nos écrans sont déjà occupés pour plus de la moitié par des productions américaines,

tiques culturelles en lien avec le numérique. Mais le commissaire européen en charge des négociations avec les États-Unis, Karel de Gucht, tout en assurant son attachement à l'exception culturelle, l'a laissée au menu des négociations. Cette ambiguïté a fait réagir 80 cinéastes européens qui ont signé une pétition en soutien de la position française demandant que la question soit totalement exclue des négociations.

Le rôle déterminant du CNC

Deux choses sont essentiellement en cause. D'abord la politique des quotas, qui permet de protéger la création et la diffusion d'œuvres françaises sur les radios et les télévisions. Ensuite le système de production lui-même, qui doit beaucoup, en France, à la création du Centre National de la Cinématographie (CNC). Celui-ci récolte 10,7% du prix des entrées, une participation obligatoire des chaînes de télévision et une part sur les ventes des vidéos, sans que l'Europe ou les États-Unis puissent déposer plainte à Bruxelles ou à l'OMC pour concurrence déloyale.

En simplifiant, le travail du CNC consiste en des avances sur recettes non remboursées en cas de « *bide* ».

Pour les premiers films, c'est une commission de professionnels qui décide de l'attribution des aides. Pour les films suivants, l'avance sur recettes est accordée dégressivement en fonction du nombre d'entrées du film précédent.

Un système qui fait du cinéma une des rares industries dont les Français n'ont guère à se plaindre. En 2012, de nouveaux records ont été battus avec plus de 200 films produits et plus de 204 millions d'entrées.

JACQUES MUCCHIELLI

200 films français diffusés sur les écrans en 2012: un nouveau record.



films ou séries. Mais la plupart des pays européens tiennent à maîtriser leur culture, et donc la production et la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

En défense de cette culture, la France n'a pas hésité depuis les lois Malraux à plaider une « *exception culturelle* » qui a permis de sortir cinéma et télévision des négociations commerciales dominées par le libre échange. Elle l'étend aujourd'hui, notamment avec la mission confiée à Pierre Lescure sur l'acte 2 de l'exception culturelle, à l'ensemble des poli-

Carine Dellenbach-Kawakita, professeur des écoles



Avec sa maîtrise de lettres modernes en poche, Carine Dellenbach-Kawakita, enseignante MS-GS à la maternelle Le Colombier d'Issy-les-Moulineaux, garde intacte, après quinze ans de métier, son envie d'apprendre et de se former. Adepte de la pédagogie de projet dans sa classe, elle travaille beaucoup avec les livres de littérature de jeunesse car « la fabrique des petits CP ne m'intéresse pas » dit-elle. C'est lors d'un colloque à la BNF (bibliothèque nationale de France) qu'elle décide alors de s'engager dans un master à l'université du Maine au Mans, dans une formation à distance, l'administration lui ayant refusé le DIF (droit à formation) qui lui aurait permis d'obtenir une aide financière et d'aménagement de temps. « Malgré toutes ces embûches et le manque de considération de ma hiérarchie, j'ai pris un immense plaisir à me ressourcer, à

continuer ma formation par moi-même, vu l'absence de formation professionnelle et de stages de formation continue dignes de ce nom et faits dans des conditions acceptables » raconte-t-elle, à la fois amère et motivée. C'est avec les ressources proposées par la BNF que Carine construit en partie son mémoire de master. Elle découvre ainsi la possibilité de participer à un concours organisé par l'institut Charles Perrault. Et elle obtient le prix critique 2012 de l'institut pour sa contribution sur les livres d'art pour la jeunesse, extrait de son mémoire de master! Enthousiaste Carine, qui part même pour la première fois en octobre dernier à l'Université

PROFESSEUR DES ÉCOLES EN MATERNELLE À ISSY-LES-MOULINEAUX (92), ELLE A OBTENU LE PRIX CRITIQUE 2012 DE L'INSTITUT CHARLES PERRAULT POUR SA CONTRIBUTION SUR LE LIVRE D'ART POUR LA JEUNESSE

d'automne du SNUipp. « L'Université a contribué à me faire progresser dans ma réflexion » et elle en revient gonflée à bloc. « Je pense que mon témoignage peut être porteur d'espoir pour nos collègues qui souhaitent poursuivre leur formation. » Voilà qui est fait.

GINETTE BRËT

EN BREF

PÉTITION

STOP À L'ÉVASION FISCALE!

La FSU s'associe à l'appel lancé par Attac au Président de la République pour demander une véritable politique de lutte contre l'évasion fiscale et la fuite des capitaux. La lettre ouverte propose 5 mesures clés parmi lesquelles l'embauche d'agents de contrôle et l'établissement d'une liste des paradis fiscaux. Attac appelle également à la transparence du fonctionnement des banques qui devraient fermer leurs filiales dans les paradis fiscaux et communiquer l'identité des français détenteurs de comptes à l'étranger. Une pétition à signer sur www.france.attac.org

ALLOCATIONS FAMILIALES

LA FSU PREND POSITION

Entre la sortie du « rapport Fragonard » en avril et les annonces du gouvernement le mois prochain, la FSU qui vient d'intégrer le Haut conseil de la famille prend position sur le dossier des allocations familiales. La fédération s'oppose à toute remise en cause de l'universalité des allocations familiales ainsi qu'à une fiscalisation des prestations familiales. Le gouvernement prévoit en effet d'instituer des conditions de ressources pour le versement des allocations familiales. Une mesure qui pourrait toucher 15 % des familles.

CLASSES DÉCOUVERTES



LA JPA ENQUÊTE AVANT RELANCE

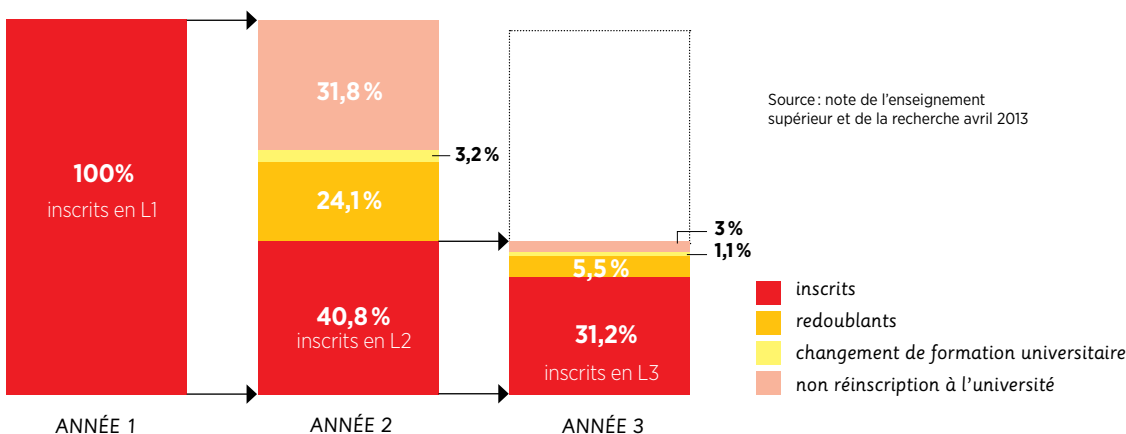
La Jeunesse en plein air (JPA) a lancé une enquête en ligne afin de « mieux connaître les motivations ou les difficultés des enseignants du premier degré à s'engager dans un départ en classes de découvertes ». Le nombre de départs en classes de découvertes a baissé de manière significative ces dernières années et la JPA ambitionne de mieux comprendre pourquoi avant de préparer une campagne nationale de relance des classes de découvertes.

➤ Rubrique **Le métier/La pratique**

PARCOURS ET RÉUSSITE UNIVERSITAIRE

➤ 27 % seulement des étudiants entrants en première année de licence (L1) obtiennent leur diplôme en trois ans et 11,9 % l'obtiennent en 4 ans. Un parcours donc difficile pour arriver à la L3. Mais le taux de réussite en 3^e année de licence est assez élevé (74% en licence générale et de 88 % en licence pro).

PARCOURS DES NOUVEAUX ENTRANTS EN LICENCE 1





RÉMUNÉRATION DES PE : LES DISCUSSIONS S'OUVRENT

Le ministère vient de présenter un projet de discussions qui prévoit le rapprochement des niveaux de rémunérations et des perspectives de carrières des enseignants des écoles avec ceux du second degré. Cela se déclinerait par deux mesures à destination des PE qui pourraient voir le jour pour l'année scolaire 2013-2014 :



LA CRÉATION D'UNE INDEMNITÉ AU BÉNÉFICE DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ

Ce que le SNUipp porte

Face au ministre, le SNUipp-FSU n'a cessé de mettre en lumière un grand nombre de missions effectuées en dehors de leur temps de service par les PE pour le suivi des élèves, la rencontre des familles,... mais jamais officiellement reconnues. Il faut que cela change.

Pour le SNUipp-FSU, le montant de cette indemnité devrait être d'une hauteur équivalente à celle perçue par les enseignants du second degré (1 200 euros par an - 100 euros par mois).



LA CONVERGENCE DES TAUX DE PROMOTION À LA HORS CLASSE DES PE AVEC CEUX DU SECOND DEGRÉ

Ce que le SNUipp porte

Tous les ans, seuls 5 000 enseignants du primaire soit 2% accèdent à la hors-classe contre 7% dans le second degré. Résultat, 23% des PE sont à la hors classe contre 70 % des certifiés. Vingt ans après la création du corps des PE, 60% des PE partent en retraite sans atteindre le 11^e échelon de la classe normale. Il faut que cela change. Le SNUipp-FSU revendique l'accès de tous les enseignants à l'indice terminal de la hors classe (indice 783 - 2 990 euros nets) au rythme d'avancement le plus rapide.



D'autres mesures comme la valorisation des parcours professionnels de tous les enseignants pourraient faire l'objet d'une seconde session de discussion d'ici 2014.

UN MÊME NIVEAU DE RÉMUNÉRATION, UNE QUESTION D'ÉGALITÉ

Avec vous, face au ministre et dans l'opinion, le SNUipp-FSU a mené une campagne combative pour mettre en évidence le déclassement salarial des enseignants du primaire.



Pétition pour demander l'ouverture de discussions :
Mieux rémunérer les PE : c'est maintenant !
20 000 signatures à ce jour.



Enfin ! Tout savoir sur le « déclassement salarial » des PE, une brochure envoyée à toutes les écoles et reprise par la presse et les médias.

LE SNUIPP-FSU EXIGEANT DANS LES DISCUSSIONS !

Les points soumis à discussion constituent une première étape vers plus d'égalité en matière de rémunération et de déroulement de carrière entre tous les corps enseignants. Le SNUipp-FSU prendra place à la table des discussions pour exiger des mesures significatives, concrètes et durables.

À côté de cela, avec la FSU, le SNUipp rappelle son exigence d'une revalorisation des traitements de la fonction publique qui passe par la fin immédiate du gel du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.

LE SAMEDI 1^{ER} JUIN 2013 À PARIS (3⁵)

RENCONTRE NATIONALE OZP

« Enseigner, éduquer, faire réussir en éducation prioritaire : mission impossible ? ». Tel est le thème retenu cette année pour la rencontre nationale OZP (observatoire des zones prioritaires). « Au moment où la refondation de l'éducation prioritaire va se dessiner », les participants essaieront de définir ses priorités. La journée s'articulera autour de plusieurs tables rondes : priorité à la pédagogie, le réseau dans la ville, les nouvelles professionnalités.

➤ www.ozp.fr/spip.php?article13164

LES 5 ET 6 JUIN À CASSIS (13)

8^{ES} ENTRETIENS DE LA PETITE ENFANCE

Les entretiens de la Petite Enfance de Cassis interrogeront particulièrement cette année la question de la scolarisation des moins de 3 ans : pourquoi et à quelles conditions ? Interviendront Viviane Bouysse (grandir avec les livres avant d'apprendre à lire), Michel Fayol (langage et interactions chez le jeune enfant), Mireille Brigaudiot (ce qui se joue dans le « Bravo ! » adressé aux enfants), ou encore Joëlle Turin (des livres pour les tout-petits).

➤ www.ducotedesenfants.fr

DU 5 AU 8 JUIN À TOURS (37)

ÉMOTIONS...

Le 28^e congrès de la FNAREN (fédération nationale des associations de rééducateurs de l'éducation nationale) aura lieu sur le thème « Émotions... la place de l'affectif dans les apprentissages ». Sans tomber dans la dérive émotionnelle ni la répression des émotions, les congressistes s'interrogeront sur le rôle du travail rééducatif pour permettre à l'enfant d'être réceptif à ses propres émotions et ainsi l'aider à se développer harmonieusement.

➤ www.congresfnarentours2013.fr

DU 10 AU 12 JUILLET À PARIS (19⁵)

L'ENJEU DES PRATIQUES

L'université du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) s'interrogera sur le rôle des acteurs pour une réelle transformation de l'éducation : comment (re) nouer un rapport vivant au savoir et à la culture ? Individualité / Altérité : Quel rapport dans l'apprentissage et au service du développement ? Formation : quels leviers de transformations ?

➤ www.gfen.asso.fr/fr/congres_2013

CINÉMA

DÉCOUVERTE CHINOISE

Ning Ying est née en 1959 à Pékin. Assistante de Bertolucci en 1987 sur *Le dernier empereur*, elle a ensuite exploré la capitale chinoise en trois films. Le premier, *Jouer pour le plaisir*, (1992) est le portrait d'un groupe de vieillards amateurs d'opéra. C'est un récit magnifique, exaltant, malgré la modestie des ambitions et des personnages. Le film a la beauté des grands récits néo-réalistes. Comique et splendide. *Le second s'appelle Ronde de flics à Pékin* (1995). Ces flics ramassent les chiens errants, les marchands au noir, les chômeurs égarés, les patrons foireux. Là encore, influence néo-réaliste, comique et sens du dérisoire, virtuosité, mélancolie et critique sociale. Le troisième, *I love Beijing* (2000), suit un chauffeur de taxi bien loin de Scorsese. Avec ces trois films, Ning Ying nous fait découvrir un monde inconnu, avec une proximité, un humanisme qui nous parle directement. Elle travaille depuis plus de vingt ans en fuyant à la fois la dictature du commerce et les dangers de la marginalité. Ce coffret DVD est un trésor. Le même éditeur publie aussi, le récit amoureux de Jacques Becker, *Edouard et Caroline* (1951), le merveilleux *Or de Naples* (1954) de Vittorio De Sica et *Mafioso* (1962), une comédie amère et remarquable d'Alberto Lattuada avec Alberto Sordi. RENÉ MARX

➤ **MAFIOSO**, DVD, TAMASA ET STUDIO CANAL ➤ **L'OR DE NAPLES**, DVD, TAMASA ➤ **ÉDOUARD ET CAROLINE**, DVD, TAMASA ➤ **NING YING, LA TRILOGIE DE PÉKIN**, COFFRET DE 3 DVD, TAMASA



et remarquable d'Alberto Lattuada avec Alberto Sordi. RENÉ MARX
➤ Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

TROPICAL ET NOUVEAU MONDE

Le jeune saxophoniste norvégien Marius Neset nous offre un jazz à la fois mélodique et saturé, écrit et improvisé, classique et funk. On pense à Jan Garbarek, Django Bates ou Michael Brecker. Son dernier opus « *Birds* » est comme une immersion dans une forêt tropicale : tantôt il faut tendre l'oreille pour percevoir les vibrations, écouter les silences, tantôt une puissante énergie sonore vous transperce. Marius Neset est au saxophone ténor et soprano, Ivo Neame au piano, Jim Hart au vibraphone, Jasper Hoiby à la basse, Ingrid Neset à la flûte, Bjarke Mogensen à l'accordéon et Anton Eger à la batterie.

Le tromboniste Daniel Zimmermann garde avec « *Bone Machine* » l'esprit de la petite formation tout en sonnait orchestre. Il a enregistré huit compositions originales, six pour septet (4 trombones) et deux pour quintet (deux trombones). De belles sonorités, douces, rrapeuses et piquantes. Maxime Fougères est à la batterie, Jérôme Regard à la contrebasse et Julien Charlet à la batterie.

Le groupe Berlinois 17 Hippiés revient avec une compilation qui rassemble toutes les chansons de leur répertoire chanté en français. Une manière de saluer le public de l'Hexagone qui vient les acclamer sur la scène musicale. Le contrebassiste David Eskenazy nous transporte avec « *From The Ancien World* » dans un univers mystérieux, lyrique et poétique. Son « *ancien monde* » sonne comme un nouveau monde. Une musicalité très forte, aux accents baroques. Rémi Ploton au piano et Quentin Boursy à la batterie complète le trio. Pour les amoureux du jazz mais aussi pour les néophytes, les oreilles tendres. LAURE GANDEBEUF



MARIUS NESET BIRDS
EDITION RECORDS

17 HIPPIÉS CHANTENT EN FRANÇAIS BUDA MUSIQUE

DANIEL ZIMMERMANN BONE MACHINE GAYA MUSIC / ABELLE MUSIQUE EN CONCERT LE 15 JUIN AU SUNSET À PARIS

DAVID ESKENAZY TRIO FROM THE ANCIENT WORLD LABEL OPHÉLIA

Emmanuel Todd, historien

ENTRETIEN AVEC

« Depuis 1995, une stratification éducative »

Pourquoi intituler votre livre : « Le mystère français » ?

Au fur et à mesure de l'avancée de l'étude que nous avons menée avec Hervé Le Bras, nous avons eu l'impression de découvrir des choses qu'on ne soupçonnait pas au début. L'idée d'aller regarder avec rigueur et précision ce que sont les Français réels par delà le discours convenu et le bla-bla médiatique nous a conduit à une découverte importante : l'affaiblissement du cœur libéral et égalitaire de la France dont est issue la Révolution Française au profit d'une périphérie marquée par des systèmes familiaux non-individualistes et par la religion catholique. Le livre est une véritable enquête qui bouscule les représentations actuelles sur la crise et le déclin de la France.

Vous montrez que les transformations sociales de ces trente dernières années ont d'autres causes que les mutations économiques.

En tant que démographes, nous avons une vision naturellement humaine des processus sociaux. Les gens naissent, sont élevés par leurs parents puis fréquentent l'école. Un historien comme moi établit instinctivement un ordre de priorité entre les choses qui se passent « avant » et « après » à la différence du sociologue qui tente d'établir des liens de causalité entre des phénomènes concomitants. Nous avons constaté que les premiers mouvements qui ont produit une évolution accélérée de la société française sont intervenus en matière d'éducation et de religion.

Avez-vous un exemple concret ?

Après la deuxième guerre mondiale a eu lieu un décalage significatif de l'éducation secondaire et des taux de réussite au baccalauréat. Mais l'examen d'une carte des lauréats des années 60 montre d'importantes disparités régionales. La France du Nord affiche un retard important par rapport à l'Occitanie. On peut faire facilement le rapprochement avec la persistance dans cette région d'une structure familiale complexe, de familles souches qui par la présence des parents mais aussi des grands-parents auprès des enfants permettent à ceux-ci de bénéficier d'une plus grande attention facilitant les études secondaires.

Pour vous le niveau éducatif n'a jamais été aussi élevé. Mais alors qu'est-ce qui coince ?

Quand on regarde le niveau de diplôme des plus de 65 ans, on constate une répartition pyramidale avec à la pointe 13 % de titulaires du bac général, 30 % qui ont obtenu un BEPC, CAP, BEP ou bac technologique et 57 % sans aucun diplôme. Pour les moins de 39 ans, la pyramide est inversée : 49 % ont le bac général ou une éducation supérieure, passée ou non par ce bac général, 38 % une formation intermédiaire et ils ne sont plus que 12% sans aucun diplôme. Cette structure conjuguée à une stagnation du système depuis 1995 aboutit à une stratification éducative. Les diplômés du supérieur sont protégés du chômage. Ils connaissent souvent une dégradation de leur niveau de vie mais conservent foi en l'avenir. Le gros bataillon des gens qui ont une éducation technique sont dans une situation économique difficile liée à la désindustrialisation. Ils vivent dans la peur de rejoindre les 12 % menacés d'exclusion sociale. Cela donne une société marquée par la peur de retomber vers le bas alors que la génération précédente regardait plutôt vers le haut pour contester et progresser. C'est un élément d'explication du pessimisme de droite dans les milieux populaires et de la progression du vote front national.

Y a-t-il des raisons d'être optimiste ?

Bien sûr, la pause éducative que nous connaissons s'est déjà produite et n'exclut pas un redémarrage. Si on regarde uniquement l'économie, on a toutes les raisons d'être pessimiste et de céder à l'effacement généralisé qui caractérise la période. Mais si on place sur le plan de l'éducation et des mœurs, on constate que la société française ne va pas si mal. Le taux de suicide est en baisse chez les personnes âgées et chez les jeunes, le taux d'homicide s'est effondré, l'émancipation des femmes est en progression constante. Le taux de fécondité demeure élevé et également réparti chez les femmes de toutes les classes sociales. Les rapports humains se sont considérablement civilisés. On n'a plus la mémoire de l'extraordinaire violence de la société de l'après-guerre.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL



EMMANUEL TODD EST HISTORIEN, ANTHROPOLOGUE, DÉMOGRAPHE ET SOCIOLOGUE. IL VIENT DE CO-SIGNER AVEC HERVÉ LE BRAS, HISTORIEN DÉMOGRAPHE, LE MYSTÈRE FRANÇAIS AUX ÉDITIONS DU SEUIL

« J'en tremble encore. La bagarre a éclaté entre 2 élèves sans que j'aie rien vu venir. J'ai été mis en cause pour défaut de surveillance et là, ça m'a vraiment soulagé d'avoir quelqu'un avec moi pour m'accompagner et me défendre. »

Olivier – Professeur des écoles à Grenoble.



**OFFRE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION EN PARTENARIAT
AVEC LES AUTONOMES DE SOLIDARITÉ LAÏQUES.**

L'Offre Métiers de l'Éducation couvre vos risques professionnels et vous propose un accompagnement solidaire de proximité pour vos démarches administratives et juridiques.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur maif.fr



ASSUREUR MILITANT.

Votre vocation est d'enseigner, la nôtre est de vous assurer.



SPÉCIAL MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT

Exercer son talent au service des autres est une mission que nous partageons. C'est pourquoi, **la GMF, 1^{er} assureur des agents des services publics**, en fait toujours plus pour vous assurer dans votre vie personnelle (assurance auto, habitation, complémentaire santé, épargne) et vous accompagner dans votre vie professionnelle. À votre tour, rejoignez nos 3 millions de sociétaires pour profiter **des offres privilégiées** que nous vous réservons.

► Renseignez-vous au **0 970 809 809** (numéro non surtaxé) ou sur **www.gmf.fr**

10 %
DE RÉDUCTION*
sur votre assurance **AUTO**

+

Pour les moins de 30 ans

JUSQU'À
100 € OFFERTS**

50 € sur votre assurance **AUTO**
50 € sur votre assurance **SANTÉ**

*Offre réservée aux agents des services publics, personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{re} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2013.

**Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la 1^{re} année, à la souscription d'un contrat d'assurance auto et/ou d'un contrat de complémentaire santé. Offre non cumulable avec le tarif Avant'âge 30 et valable jusqu'au 31/12/2013.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde et GMF Vie. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.
Les contrats complémentaire santé sont souscrits par l'A.D.A.C.C.S auprès de GMF Assurances et La Sauvegarde.

ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Chartres 323 562 678 - Siège social : 7, avenue Marcel Proust 28932 Chartres Cedex 9 - Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



Assurément Humain